

Projet 2017-2021

Assemblée Générale - Vendredi 02 juin 2017



Cyril VIEILLE, Agent de développement CODEP 25

Projet réalisé dans le cadre de la formation DEJEPS Badminton



Sommaire

I. Introduction

II. Présentation et analyse du contexte de la structure

1. Analyse interne

- 1.1. Le CODEP 25 en chiffres
- 1.2. Organigramme
- 1.3. Cartographies
- 1.4. Données statistiques : évolution 2007-2016
- 1.5. Données statistiques : typologie du pratiquant
- 1.6. Les compétitions
- 1.7. Le haut-niveau chez les jeunes
- 1.8. Les stages
- 1.9. Le budget
- 1.10. Le poste d'Agent de développement
- 1.11. Le coût de la licence pour le pratiquant

2. Analyse externe

- 2.1. Nombre d'habitants et taux de pénétration
- 2.2. Analyse socio-économique des habitants
- 2.3. Cartographie des gymnases inexploités/inexploitables
- 2.4. Nombre de licenciés dans les autres comités départementaux
- 2.5. L'offre privée
- 2.6. Les partenaires

3. Conclusions

III. Présentation du projet de développement

1. Les grand axes et objectifs du projet
2. Plan d'actions



I. Introduction

L'olympiade 2012-2016 étant terminée, un nouveau projet d'olympiade se devait de voir le jour au CODEP 25. L'agent de développement du comité Cyril VIEILLE est entré en formation DEJEPS en septembre 2016, et cette formation a pour exigence l'acquisition de compétences sur la conception et réalisation de projet. Cela nous a semblé une bonne opportunité pour la rédaction du nouveau projet CODEP 25 pour 2017-2021.

Ce travail de longue haleine a démarré avec un état des lieux actualisé et organisé : cartographie et nombre de clubs affiliés et non-affiliés, répartition géographique des licenciés et des gymnases à exploiter, caractéristiques géographiques et démographiques du territoire, statistiques sur l'évolution du nombre de licenciés, répartis par sexe et par catégorie, nombre, diplômes et activité des encadrants clubs, répartition compétiteurs / non-compétiteurs...etc. Sans cet état des lieux, le projet 2017-2021 du CODEP 25 ne répondrait pas précisément aux problématiques réelles de l'activité badminton sur notre territoire.

Ce travail de diagnostic a été mené jusqu'en mars 2017, pour en décliner des objectifs généraux, secondaires et opérationnels inscrits dans un arbre à projet ambitieux, qui sera le fil conducteur des prochaines années et qui s'adresse à tous les acteurs du projet, qu'ils soient dirigeants, bénévoles, animateurs, entraîneurs, membres de l'Equipe Technique Départementale, ou licenciés.

Les dirigeants du comité ont validé et défini des priorités d'actions du projet proposé en Conseil d'Administration le mardi 12 avril 2017. Ces actions ont été présentées à l'Assemblée Générale du vendredi 2 juin 2017.



II. Présentation et analyse du contexte de la structure

1) Analyse interne

1.1. Le CODEP 25 en chiffres...

1777 licenciés (mai 2017)

18 clubs. Le Doubs est le département comportant le plus grand nombre de clubs parmi les Comités Départementaux de la région Bourgogne Franche-Comté

32 équipes engagées en interclubs seniors : 8 équipes en D1, 8 équipes en D2, 16 équipes en D3 (2 poules géographiques Nord/Sud de 8 équipes)

11 Ecoles Françaises de Badminton (EFB) labellisées dans le Doubs

Un salarié, Agent de Développement (emploi aidé CNDS), en formation DEJEPS (2016-2017)

Un Service Civique => depuis septembre 2016, missions axées sur le handicap et les TAP/NAP

1.2. Organigramme du Conseil d'Administration : 12 membres (cf. Statuts)

Les membres du Conseil d'Administration sont élus lors de l'Assemblée Générale du CODEP. Cette Assemblée Générale est constituée des représentants des clubs (le nombre de représentants est en fonction du nombre de licenciés dans le club, selon la grille disponible en Annexe). Au moins $\frac{1}{4}$ des représentants doivent être présents.

Le Conseil d'Administration doit respecter la parité (60%-40%), et peut comporter jusqu'à 12 membres.

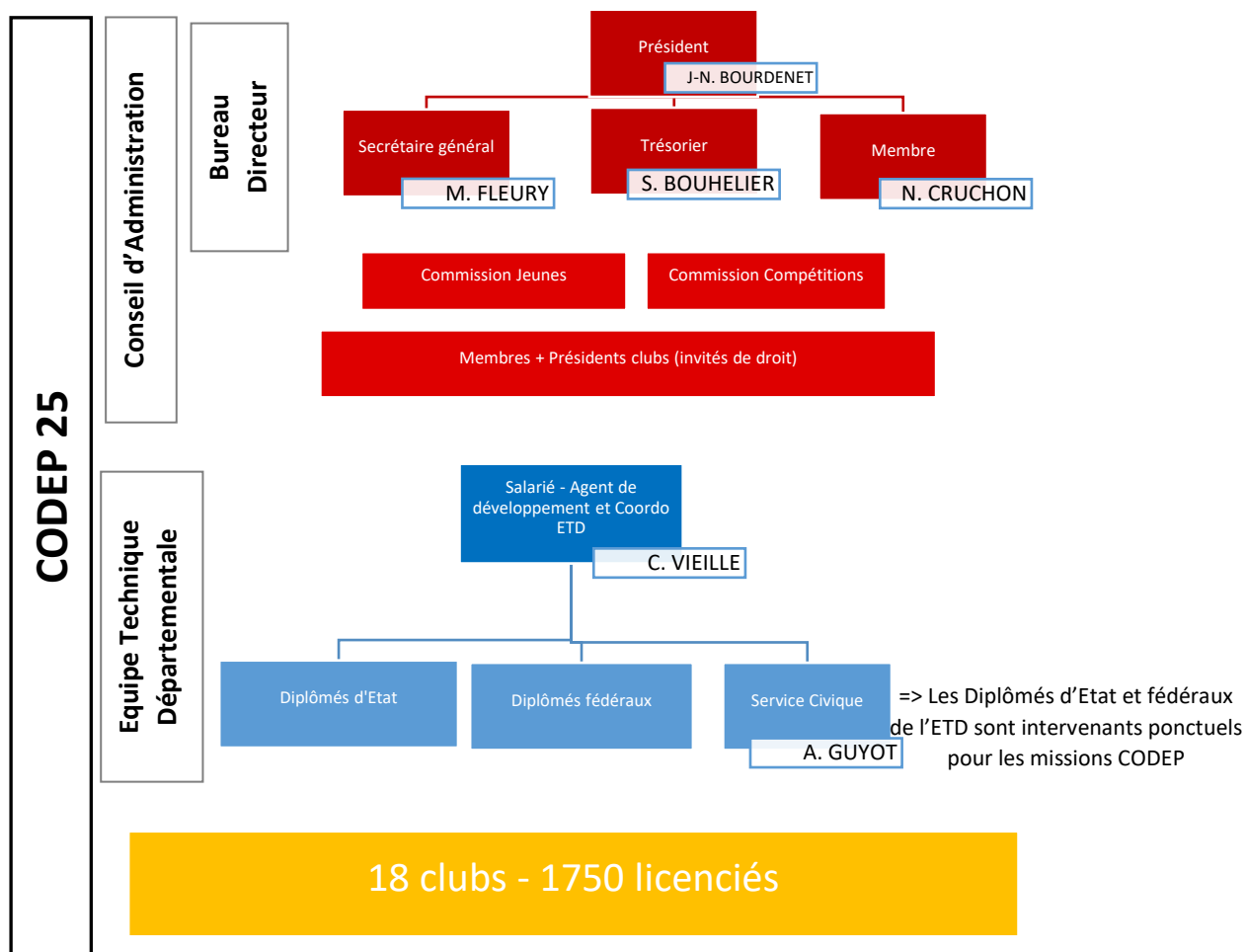
Le Conseil d'Administration a pour obligation de se réunir 4 fois par an. Les Présidents de clubs, invités de droit, sont également conviés à ces réunions.

Enfin, le Conseil d'Administration élit un bureau directeur, qui doit respecter la parité (60%-40%). Le bureau directeur est composé de 4 membres :



- Jean-Noël BOURDENET, Président
- Stéphane BOUHELIER, Trésorier
- Marianne FLEURY, Secrétaire générale
- Nathalie CRUCHON, Membre

Organigramme du Comité Départemental du Doubs de Badminton



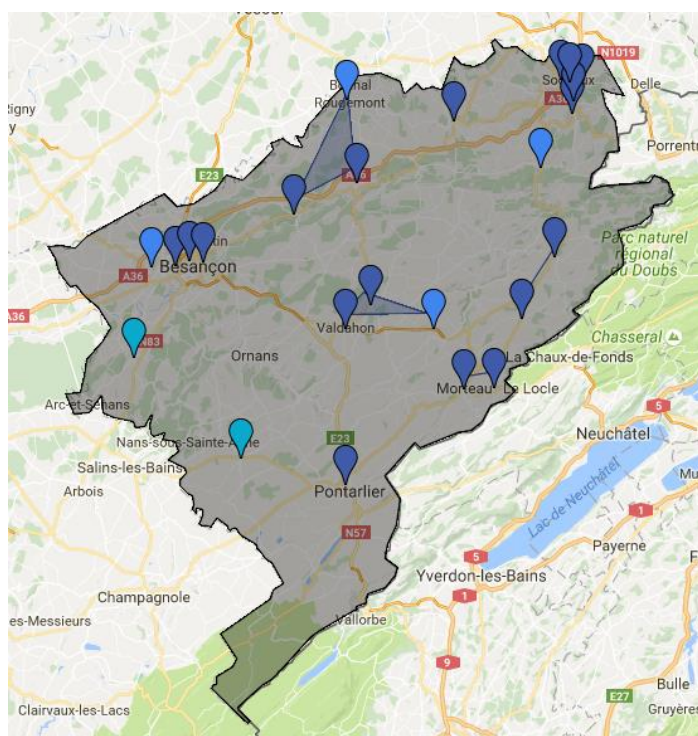
Le service civique a des missions de développement dans lesquelles il s'est porté volontaire : aide du salarié dans ses missions d'encadrement, accompagnement de la pratique à destination des publics en situation de handicap, encadrement de plateaux minibad / périscolaires, réalisation de vidéos promotionnelles et d'autres actions de développement coordonnées par le salarié.

Les missions du salarié sont détaillées plus loin

1.3. Cartographies

Un long travail de recensement de données a été effectué pour effectuer les cartographies suivantes, qui permettront visuellement de comprendre les enjeux du territoire et l'activité badminton, notamment par la cartographie des clubs affiliés à la Fédération Française de Badminton, des clubs non-affiliés et des écoles de jeunes labellisées « Ecoles Françaises de Badminton » ou non.

1.3.1. Cartographie des clubs affiliés au CODEP 25



18 clubs affiliés à la FFBad, avec une concentration de plusieurs clubs dans le Grand Besançon et Pays de Montbéliard.

Bleu foncé : clubs existants avant 2014

Bleu clair : clubs ou sections créés en 2014-2015 (Orchamps-Vennes, Rougemont et Pont-de-Roide)

Bleu ciel : clubs créés en 2015-2016 (Levier et Quingey)

Les liaisons ou triangles représentent un groupement de communes/gymnases pour un seul club :

Badminton Baume Doubs Central (communes de Rougemont, Roulans et Baume-les-Dames)

Badminton Val de Morteau (Morteau et Villers-le-Lac)

Badminton Club Pays Maïchois (Maïche et Le Russey)

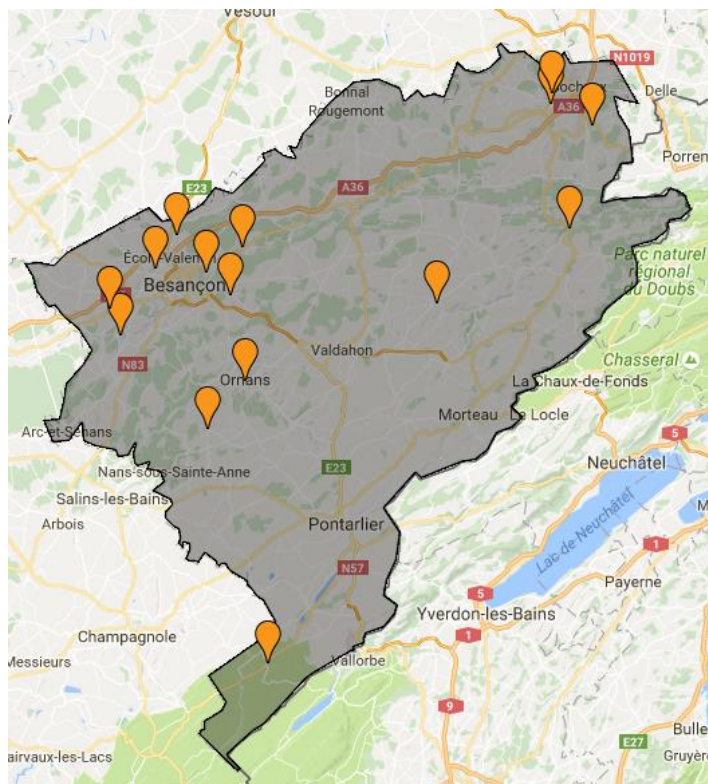
Badminton Valdahon Vercel (Valdahon, Vercel et section à Orchamps-Vennes)

On constate une bonne répartition géographique des clubs dans tout le territoire, avec toutefois des « trous » dans les secteurs d'Ornans/Amancey, dans le sud du département (Mouthe), dans le secteur de Pierrefontaine-les-Varans / Sancey-le-Grand. Ces « trous »



s'expliquent par la faible densité de population dans ces zones géographiques qui pour certaines sont classées en ZRR (Zones de Revitalisation Rurale => voir plus bas), mais aussi du fait de la présence de certains clubs non-affiliés dans ces zones. Voyons lesquels...

1.3.2. Cartographie des clubs non-affiliés au CODEP 25



15 clubs non-affiliés à la FFBad.

Concentration autour du Grand Besançon et Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) essentiellement, ainsi que frontière Doubs-Jura.

Jaune :

Clubs non-affiliés à la FFBad

On constate que le nombre de clubs non-affiliés est important, qu'ils sont quasiment autant nombreux que les clubs affiliés FFBad.

Plusieurs rencontres et visites ont été effectuées depuis début 2015, notamment dans le Grand Besançon et dans les clubs d'Ornans et Amancey (frontière Doubs-Jura). Seuls les clubs sur le Pays de Montbéliard n'ont pas encore été rencontrés, pour cause de volume horaire disponible et d'objectifs prioritaires définis par le CODEP 25. Un questionnaire a permis de structurer ces entretiens (Cf. Annexe) et de comprendre les raisons de la non-affiliation...

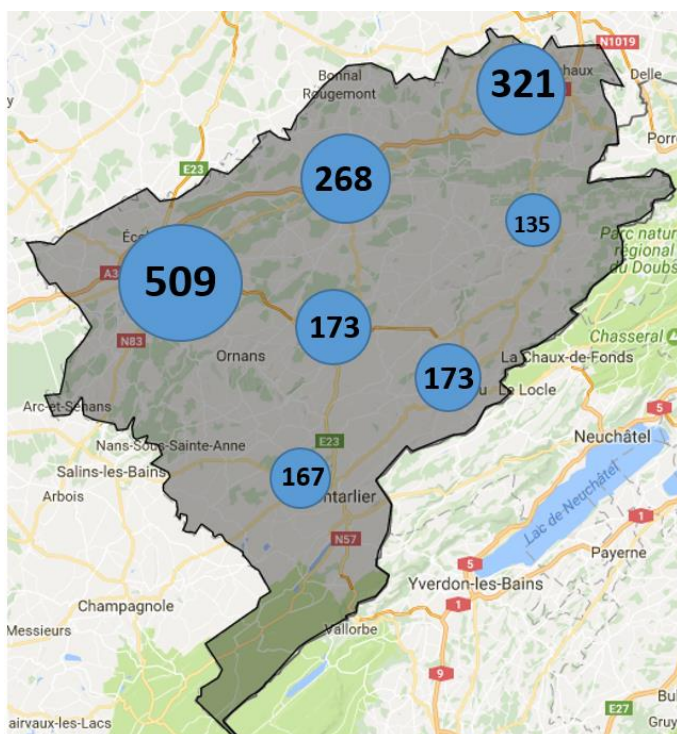
Pour connaître les raisons de la non-affiliation de ces clubs, certaines associations ont été contactées directement (visite au sein des clubs lors de leurs créneaux, contacts téléphoniques...etc.) et ont répondu à un questionnaire (cf. Annexes). Cette démarche d'enquête a commencé dès le printemps 2015, et a été poursuivie en 2016, et certaines associations n'ont pas encore été contactées faute de temps et de disponibilité.

Grâce à cette enquête, nous soulevons plusieurs arguments :



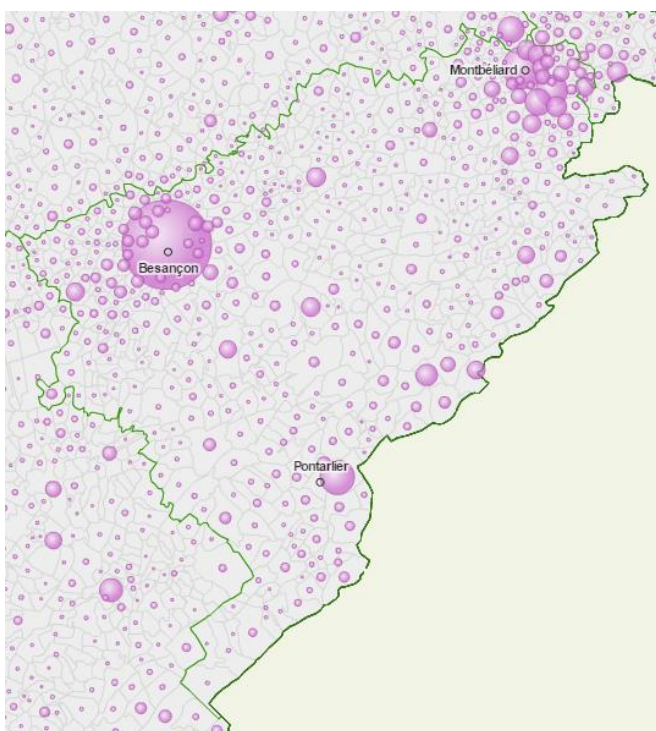
- Les adhérents (ou plus souvent les dirigeants) ne voient pas l'intérêt de s'affilier : « *l'interclub nous obligera à faire des déplacements : trop loin* », « *on fonctionne très bien comme ça* », « *on n'aime pas l'esprit de compétition* », « *nos jeunes ne veulent pas rencontrer d'autres clubs* »
- Le coût de la licence FFBad est un frein (environ 50€ de la licence reversés au CODEP, Ligue et FFBad)
- Section Badminton d'une association multisports loisirs : cela implique que les sections n'ont pas de marge de manœuvre et devraient quitter l'association mère pour s'affilier... Et les responsables de ces sections ne veulent pas prendre trop de responsabilités (Président / Trésorier / Secrétaire = travail assuré par l'association mère)
- L'association fait déjà partie d'une Fédération (ex : Fédération Sportive et Culturelle de France)
- Infrastructure non adaptée à la pratique de la compétition (plafond trop bas, gymnase vétuste)
- Cas particulier : deux clubs font intervenir un animateur sportif (multisports), rémunéré, qui utilise les dispositifs supports de la FFBad (ex : Dispositif Jeunes), mais qui est anti-fédération. Ce problème de personnalité est également un frein dans notre objectif d'augmentation des clubs affiliés.

1.3.3 Cartographie du nombre de licenciés par bassin de population



La cartographie ci-contre montre la répartition géographique des licenciés par bassin de population (regroupement de clubs par zones). Une forte concentration des licenciés est notable sur l'axe Besançon - Montbéliard avec le secteur de Besançon (509 licenciés), Doubs Central (268 licenciés) et Pays de Montbéliard (321 licenciés). Cet axe correspond également à l'axe autoroutier.

Les trois autres secteurs importants sont Valdahon-Vercel (173 licenciés), Val de Morteau (173 licenciés), Pontarlier (167 licenciés) et Pays de Maïche (135 licenciés).



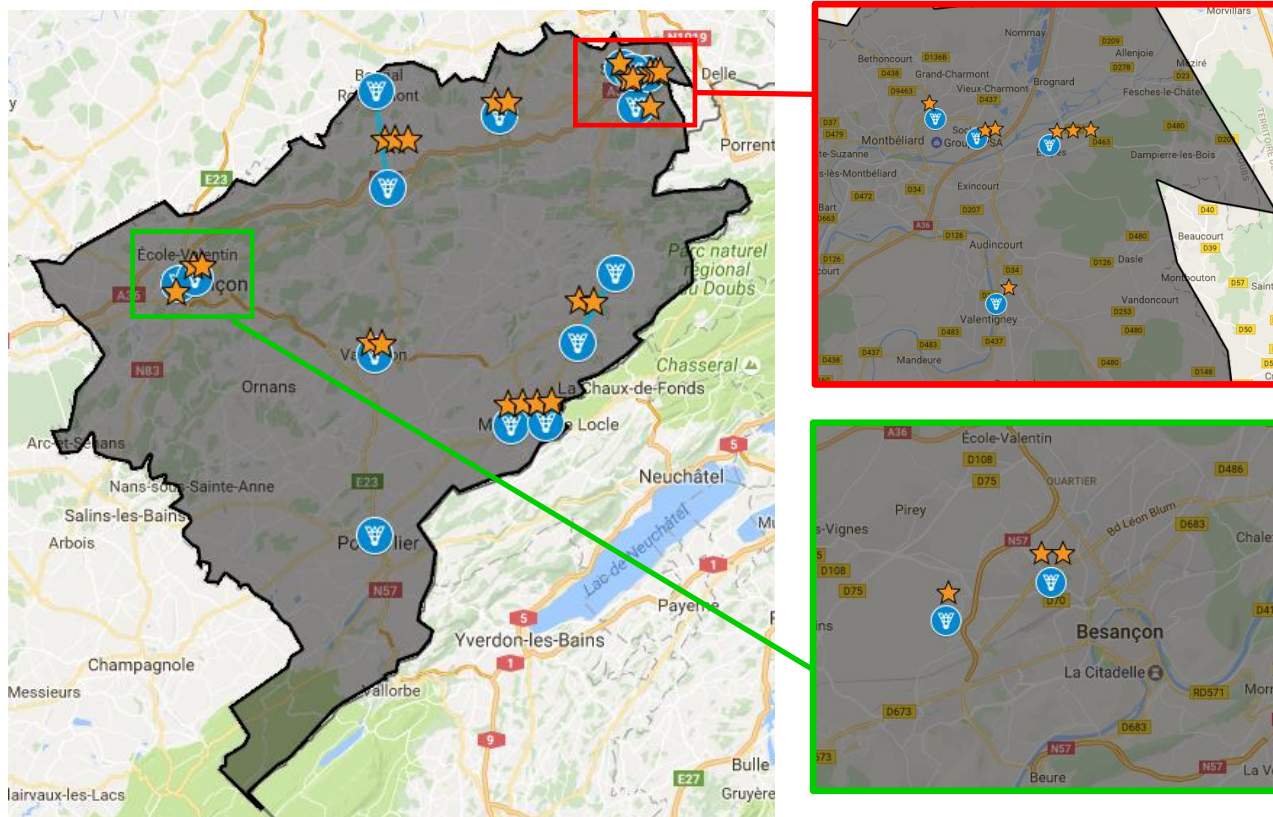
En comparaison, voici ci-contre une cartographie de la répartition de population dans le Doubs en 2013 (Données : Insee - Observatoire des territoires - 2013).

On note donc une corrélation logique entre densité de population et nombre de pratiquants, et un taux de pénétration particulièrement performant dans le secteur Nord-centre (BABADOUC).



1.3.4. Les écoles de jeunes du CODEP 25

1.3.4.1. Cartographie des 12 écoles de jeunes dans le Doubs



Une Ecole Française de Badminton (EFB) réserve un accueil de qualité aux jeunes de 6 à 17 ans dans des créneaux spécifiques par âge et par niveau, encadrés par des éducateurs diplômés. Elles permettent de progresser et de participer aux premières compétitions (Plateaux Minibad, Rencontres Départementales Jeunes...). Elles se déclinent en 5 niveaux.

Instance	Etoiles	Nb Licenciés
BVM - Badminton Val De Morteau	4	80
Baume-les-dames Bad. Doubs Centr	3	48
BCE - Badminton Club Etupes	3	48
ASPTT 25 - Badminton Besançon	2	54
ASCAP - Montbéliard	2	54
Badminton Club Pays de Maïche	2	39
BVV - Badminton Valdahon Vercel	2	56
VDI - Volant des Isles du Doubs	2	23
VB - Volant Bisontin	1	25
BACB - Badminton Club Boroillot	1	19
SB - Sochaux Badminton	1	12

+ Ecole de Jeunes à Pontarlier qui n'a pas de label faute d'éducateurs diplômés

**1.3.4.2. Structuration des écoles de jeunes**Tableau récapitulatif des personnes ressources encadrant ou non au sein des clubs*

Instance	Encadrants actifs réguliers (qui encadrent des jeunes au sein de leur club à minima 1x/semaine)	Encadrants inactifs (qui n'encadrent pas de jeunes au sein de leur club, ou de façon irrégulière)
ASPTT	1 DAB + 1 MT + 1 DIJ	1 BE1 + 2 MT + 1 DIA
ASCAP	Salarié CODEP 25 + 1 MT	2 DAB
BACB	1 DIA (en cours de formation EB1)	
BCE	Salarié CODEP 25 + 1 BE1 + 1 MT + 1 non-diplômée	1 BE1 + 1 Moniteur + 1 DIJ + 2 DAB
BCPM	1 intervenant extérieur Option STAPS supp. diplôme	1 DIA
BVM	1 BE2 + 1 intervenant extérieur Option STAPS supp. diplôme + 1 MT	1 DES + 1 DIA + 1 DIJ + 1 MT + 4 DAB
BVV	Salarié CODEP 25 + 1 en cours AB1 + 1 en cours EB1	2 DIJ + 2 DIA + 1 MT + 5 DAB
Section OV	3 bénévoles non formés	
BABADOUC		
Section Rougemont	Salarié CODEP 25 + 1 Option STAPS supp. diplôme + 1 Moniteur + 1 MT	1 DIJ + 1 MT + 1 DAB
PB	1 intervenant extérieur Option STAPS supp. diplôme + 1 non-diplômé	Salarié CODEP 25 (1x/mois)
SB	1 MT	
VB	3 en cours d'EB1	1 BE 1 + 1 DIJ + 1 DIA + 7 DAB + 1 MODEF
VDI	1 MT + 1 DAB + 1 non-diplômé	Salarié CODEP 25 (1 x/mois) + 2 DAB + 1 MT

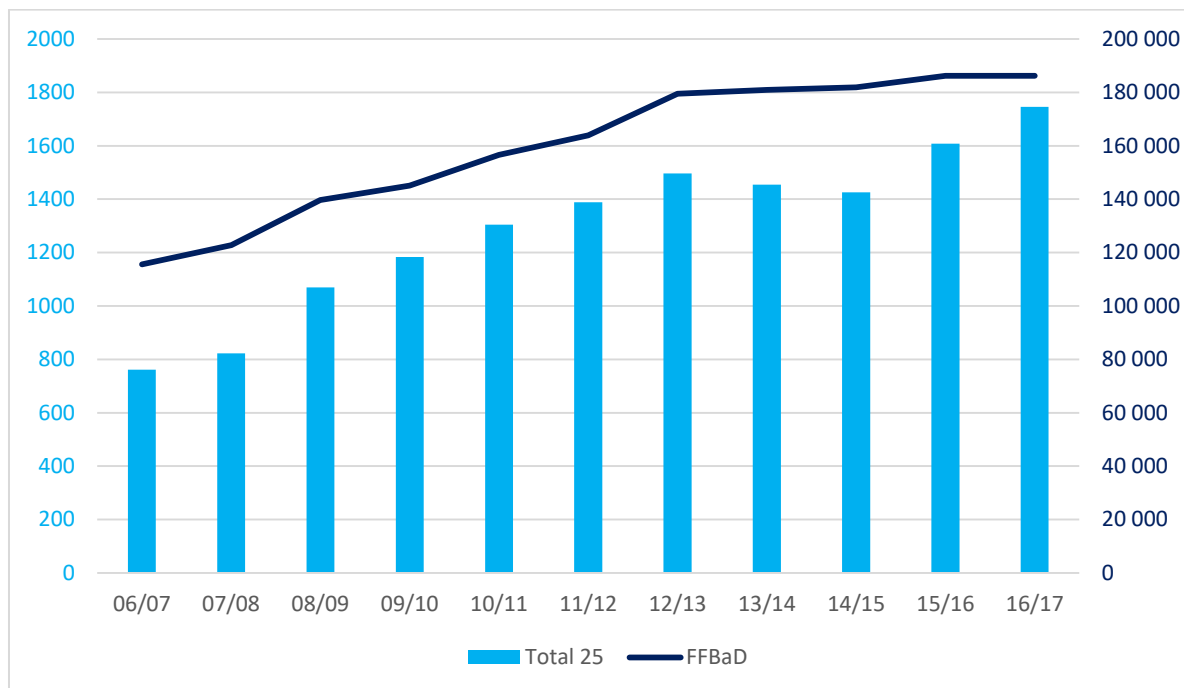
En vert : personnes ayant une carte professionnelle pouvant encadrer contre rémunération

*Pour la saison 2016-2017



1.4. Données statistiques : évolutions de 2007 à 2016

1.4.1. Evolution du nombre de licenciés - 2007 à 2016



(Source : Poona)

Depuis 2007, le nombre de licenciés au Comité Départemental du Doubs de Badminton ne cesse d'augmenter, avec toutefois une légère baisse constatée en 2013-2014 et 2014-2015. En 2016, le nombre repart à la hausse et la tendance montre que le nombre de licenciés en 2017 atteindra quasiment les 1800 licenciés (1777 en mai 2017).

Le graphique ci-dessous semble prouver que l'évolution du nombre de licenciés dans le Doubs a la même tendance que la courbe nationale, avec toutefois une évolution très positive sur les deux dernières saisons.

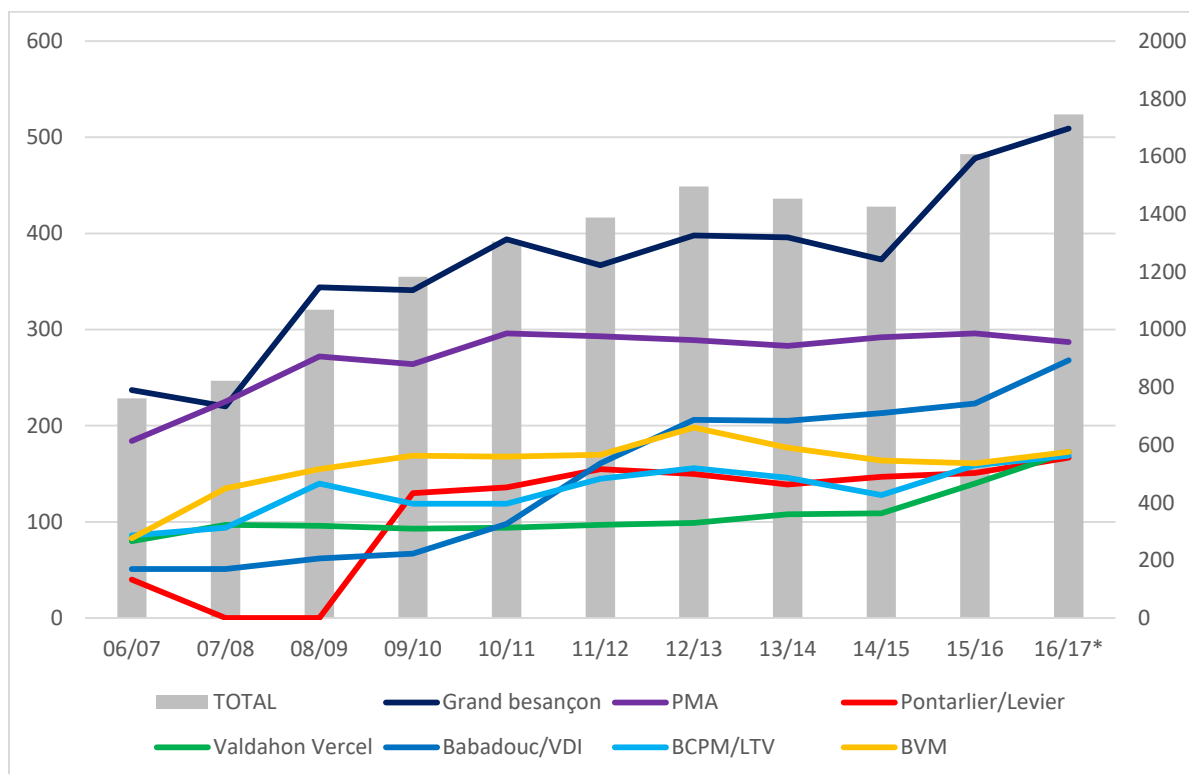
1.4.2. Evolution du nombre de licenciés par bassin de pratique - 2007 à 2016

Pour mieux comprendre les raisons de cette évolution, il nous paraît important de suivre l'évolution du nombre de licenciés par bassin de pratique dans le Doubs. Nous avons défini 7 bassins de pratique :

- Grand Besançon : Franois, BTB, ASPTT, VB, Quingey
- Doubs Sud : Pontarlier - Levier



- Valdahon Vercel
- Doubs Central : BABADOUC/VDI
- Pays de Maïche et Pont-de-Roide
- Val de Morteau (BVM) : Villers-le-Lac- Morteau
- Pays de Montbéliard et Agglomération (PMA) : Etupes, Valentigney, ASCAP, Sochaux, Audincourt



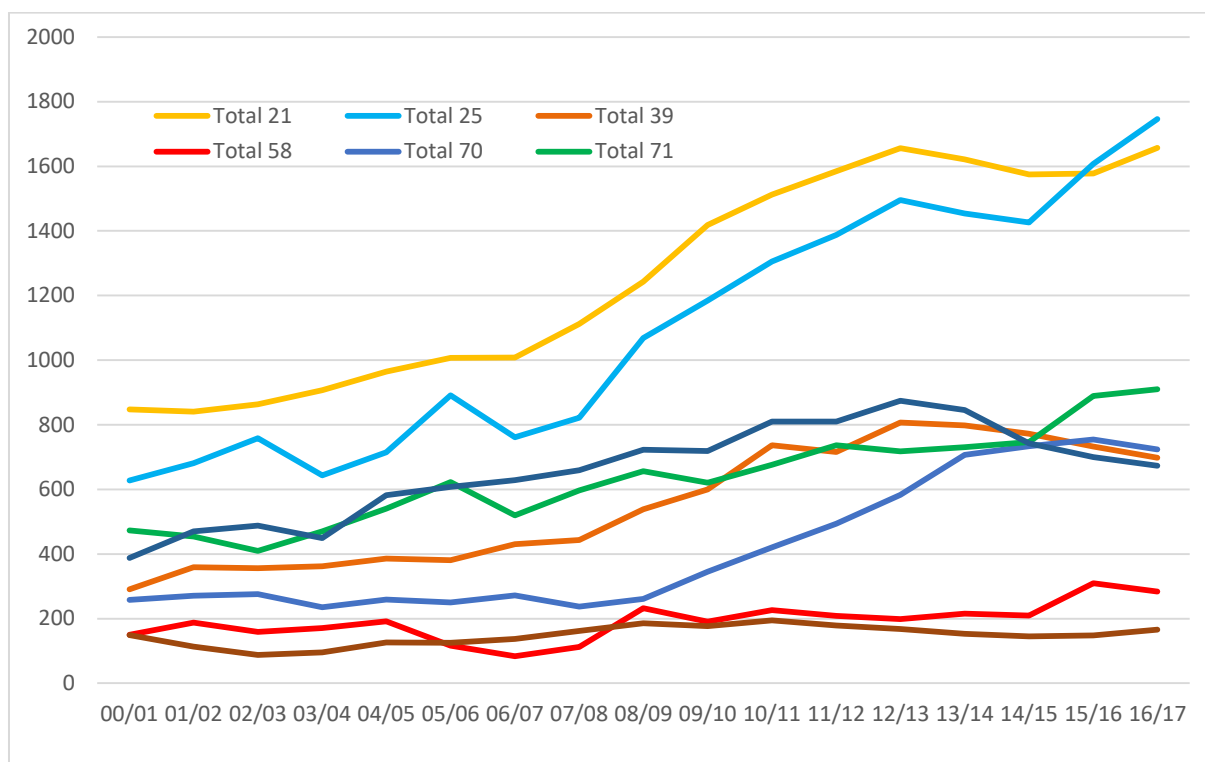
(Source : Poona / Statistiques de la FFBA D - H.Bussolino)

Si la tendance générale est à l'augmentation du nombre de licenciés, ce graphique est révélateur de plusieurs éléments importants :

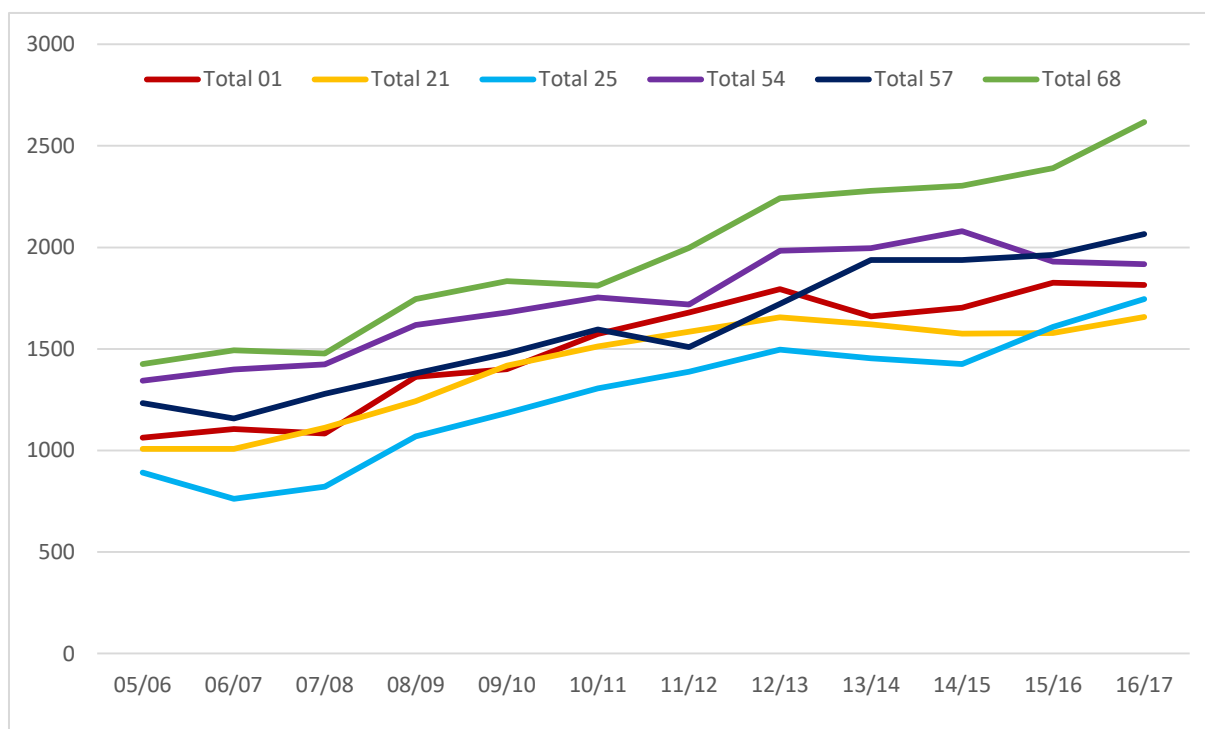
- une progression du nombre de licenciés dans le secteur du Grand Besançon qui suit l'évolution du nombre de licenciés total dans le CODEP 25, avec une forte progression sur les deux dernières années.
- une nette progression dans le secteur Doubs Central
- une très légère progression constante pour le secteur de Valdahon-Vercel
- une stagnation sur le secteur du Pays de Montbéliard Agglomération depuis 2010-2011
- les autres secteurs n'ont pas d'évolution significative notable



1.4.3. Comparaison de l'évolution du nombre de licenciés par comités départementaux



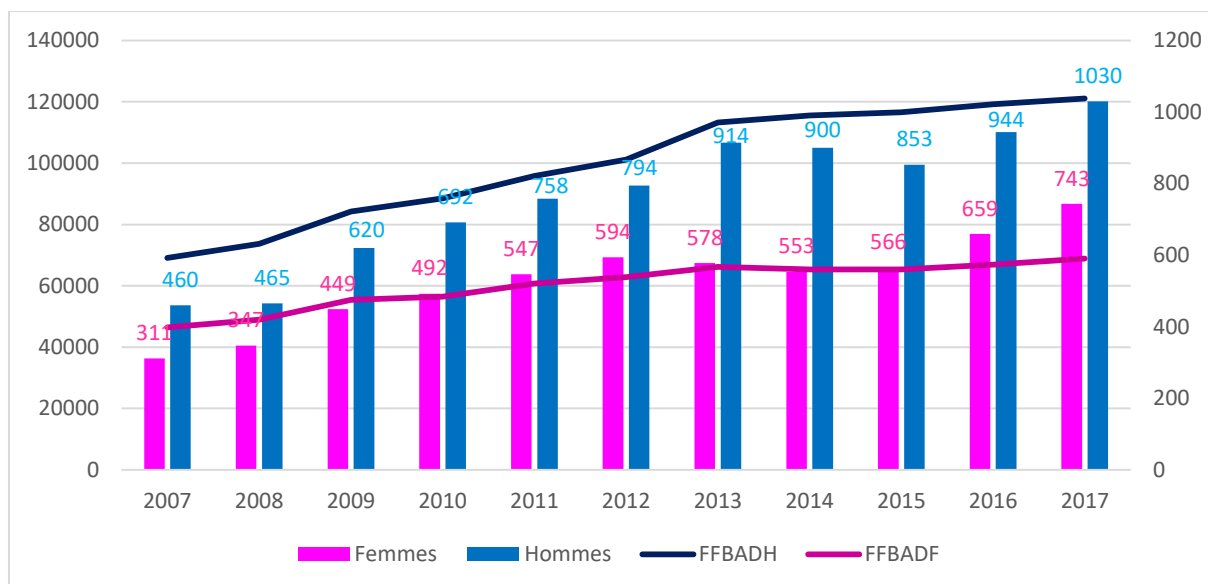
Ce graphique nous permet de constater qu'une évolution forte a concerné les comités 25 (Doubs) et 21 (Côte d'Or) à partir des années 2006-2008. Depuis 2015, le CODEP 25 est celui qui comporte le plus de licenciés dans la nouvelle grande région. Il nous paraît important de comparer ces données à celles de comités départementaux d'autres régions limitrophes, qui se trouvent dans le même ordre de grandeur actuellement :





Le graphique montre que l'évolution du nombre de licenciés dans le Doubs au cours des dix dernières années est relativement semblable à celle des autres comités voisins. La baisse de la courbe entre 2012 et 2015 retrouve son équilibre sur les deux saisons qui les suivent.

1.4.4. Evolution du nombre de licenciés par sexe - 2007 à 2016



(Source : Poona - Mars 2017)

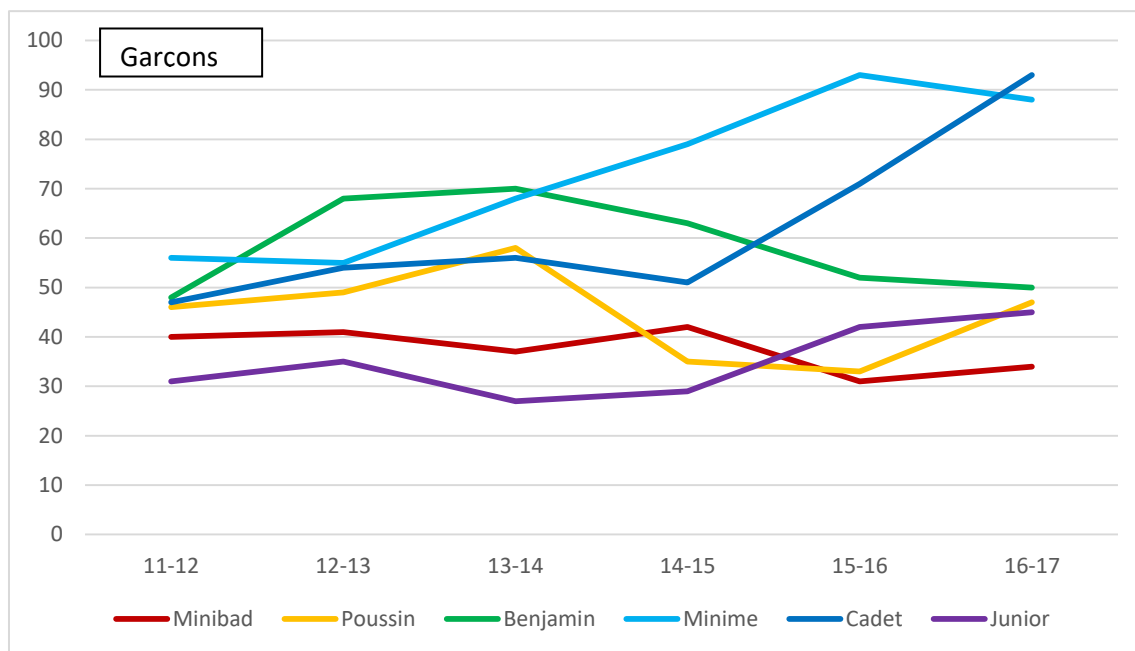
Ce graphique comparatif CODEP / FFBaD nous amène à plusieurs constats

- L'évolution du nombre de femmes au sein du CODEP est comparable à celle de la FFBaD, sauf pour les deux dernières saisons passées où l'évolution est bien visible d'après la courbe
- Chez les hommes, même constat avec un creux de 2014 à 2015 qui est bien rattrapé par le ressaut des deux dernières saisons également.

Les années post-olympiques (2009, 2013 et 2017) ont marqué une augmentation notable du nombre de licenciés chez les hommes, mais ce constat n'est pas vérifié chez les femmes.

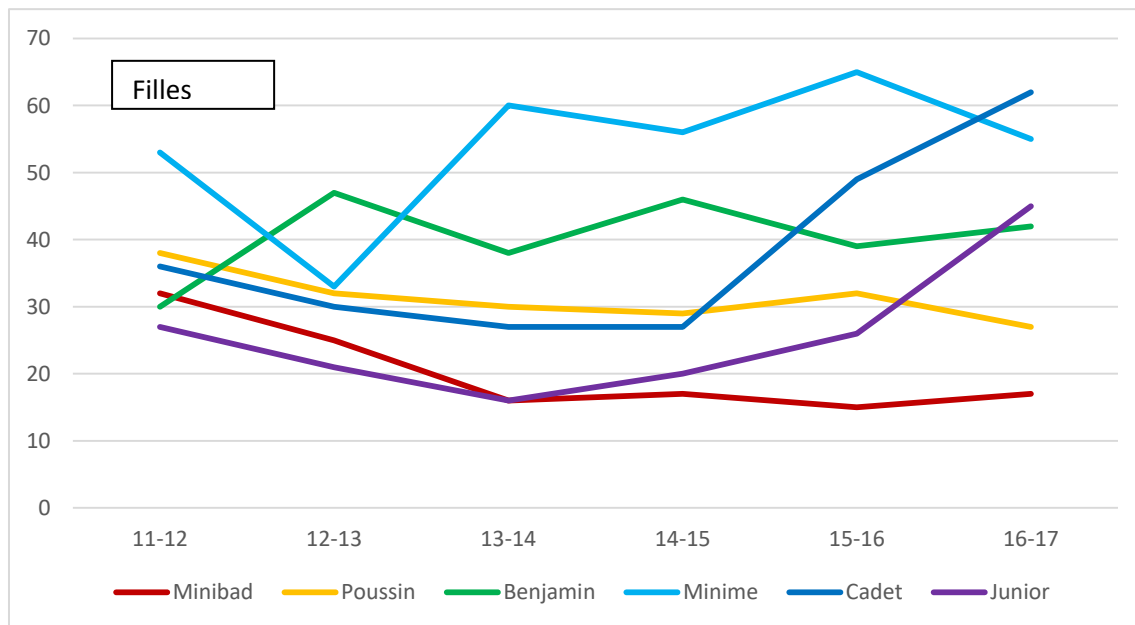


1.4.5. Evolution du nombre de licenciés par catégorie et par sexe



(Source : Poona - mars 2017)

Chez les garçons, on remarque une croissance quasi constante des minimes, et une forte augmentation des cadets depuis 2015. La tendance est nettement moins positive pour les plus jeunes catégories (minibad poussin benjamin) qui stagnent voire diminuent.



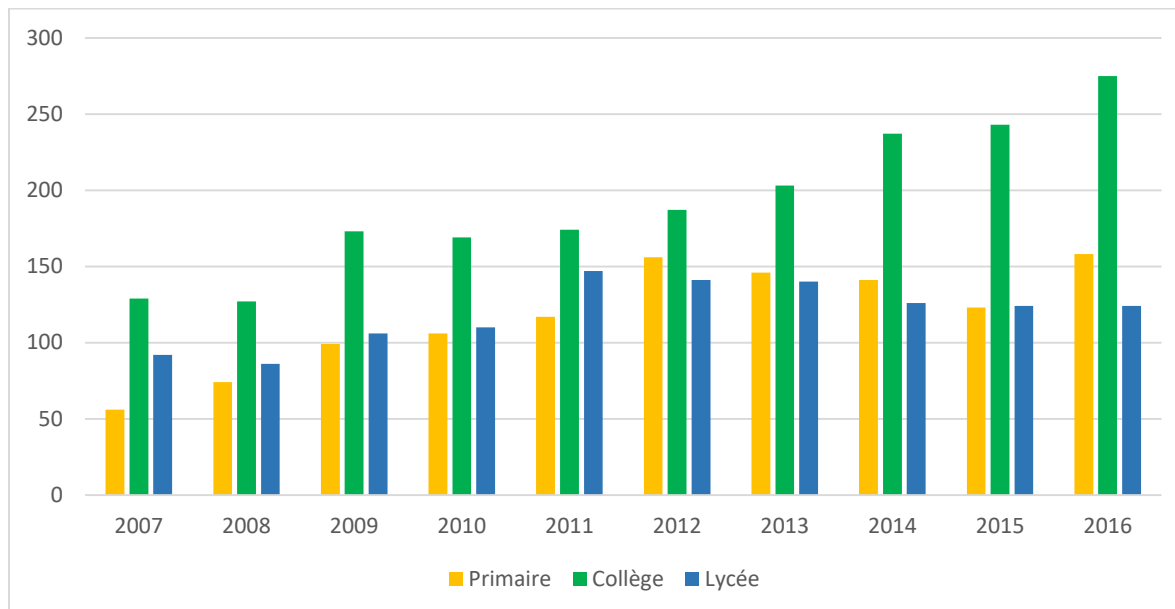
(Source : Poona - mars 2017)

Chez les filles, deux tendances fortes : la baisse constante du nombre de minibad/poussines, et l'augmentation du nombre de cadettes/juniors depuis les trois dernières années. La perte



de jeunes licenciés (Minibad - Poussins) montre que l'activité badminton sur notre territoire n'est pas assez attractive au regard des autres disciplines.

1.4.6. Evolution du nombre de licenciés par catégorie scolaire - 2007 à 2016



(Source : Poona)

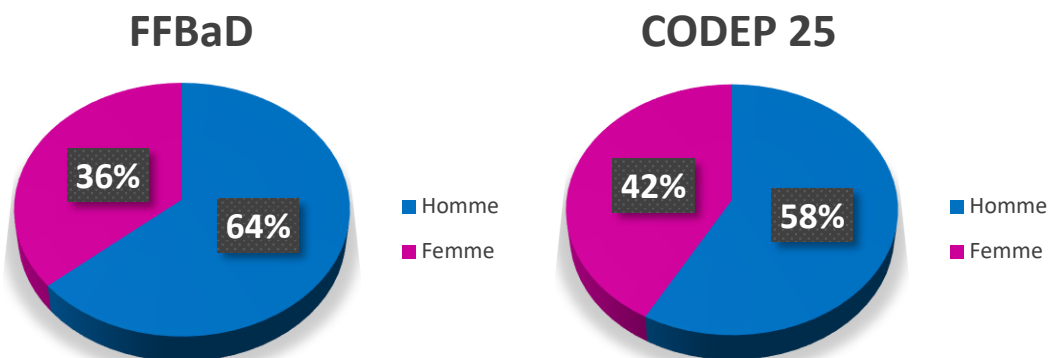
Ce graphique est révélateur d'un déséquilibre important chez les jeunes pratiquants. Le nombre de collégiens n'a fait qu'accroître lors des 10 dernières années, alors que le nombre de lycéens baisse depuis 2011. En primaire, on ne note pas d'évolution significative si ce n'est une baisse depuis 2012 qui repart à la hausse depuis 2016. Nous expliquons cela de plusieurs façons :

- le badminton est très pratiqué en collège, dans les programmes scolaires mais aussi à l'UNSS
- le badminton est peu présent dans les écoles primaires, les enseignants n'ont pas forcément le matériel ni la formation nécessaires à la pratique
- chaque club n'est pas à proximité d'un lycée, le basculement collège/lycée oblige parfois le jeune joueur à rester la semaine au lycée (internat) et le changement d'environnement (lycée) induit certainement un intérêt pour d'autres activités.
- les écoles de jeunes n'ont pas toutes des créneaux spécifiques ni d'encadrants diplômés pour accueillir les jeunes publics



1.5. Données statistiques : typologie du pratiquant du CODEP (jan.2017)

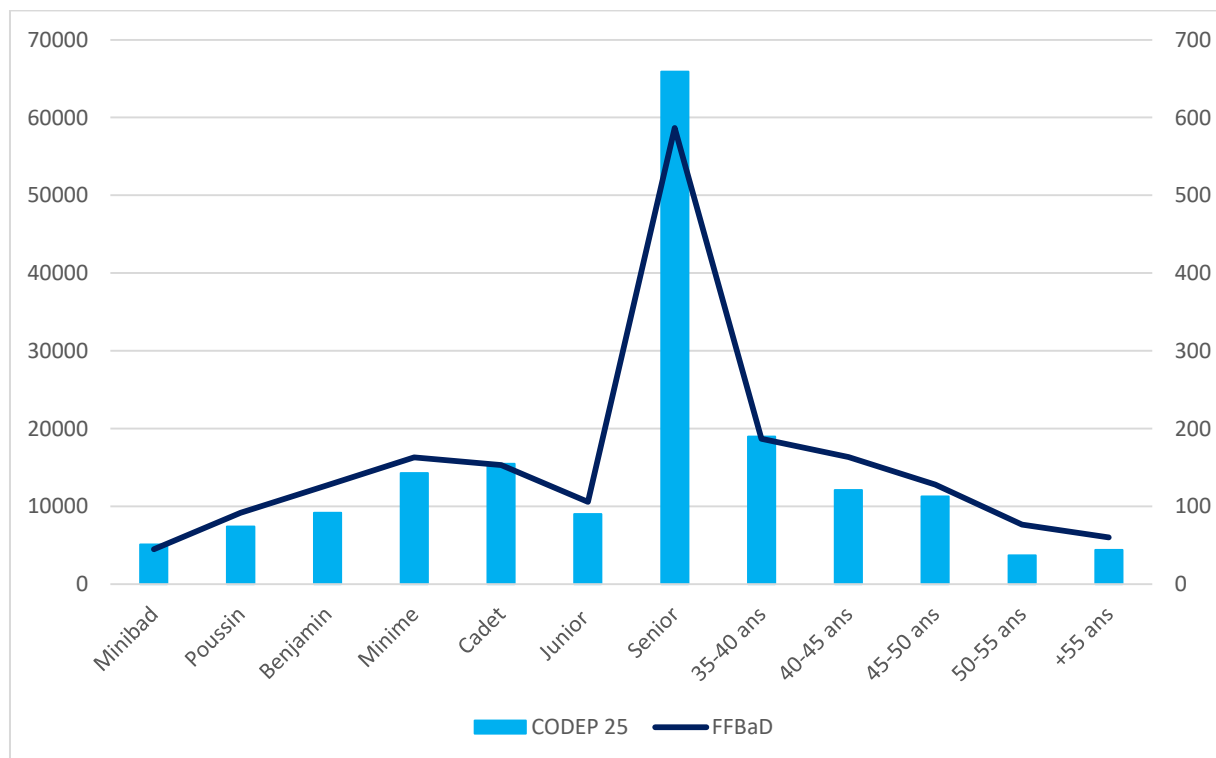
1.5.1. Répartition hommes/femmes



(Source : Poona - mars 2017)

Si la tendance de la répartition hommes-femmes est plus proche du rapport 2 tiers / 1 tiers au niveau national (FFBaD), celle dans le Doubs est davantage équilibrée (6 points de différence avec les statistiques nationales), ce qui représente plutôt un atout pour le CODEP 25.

1.5.2. Répartition des licenciés en fonction de leur catégorie d'âge

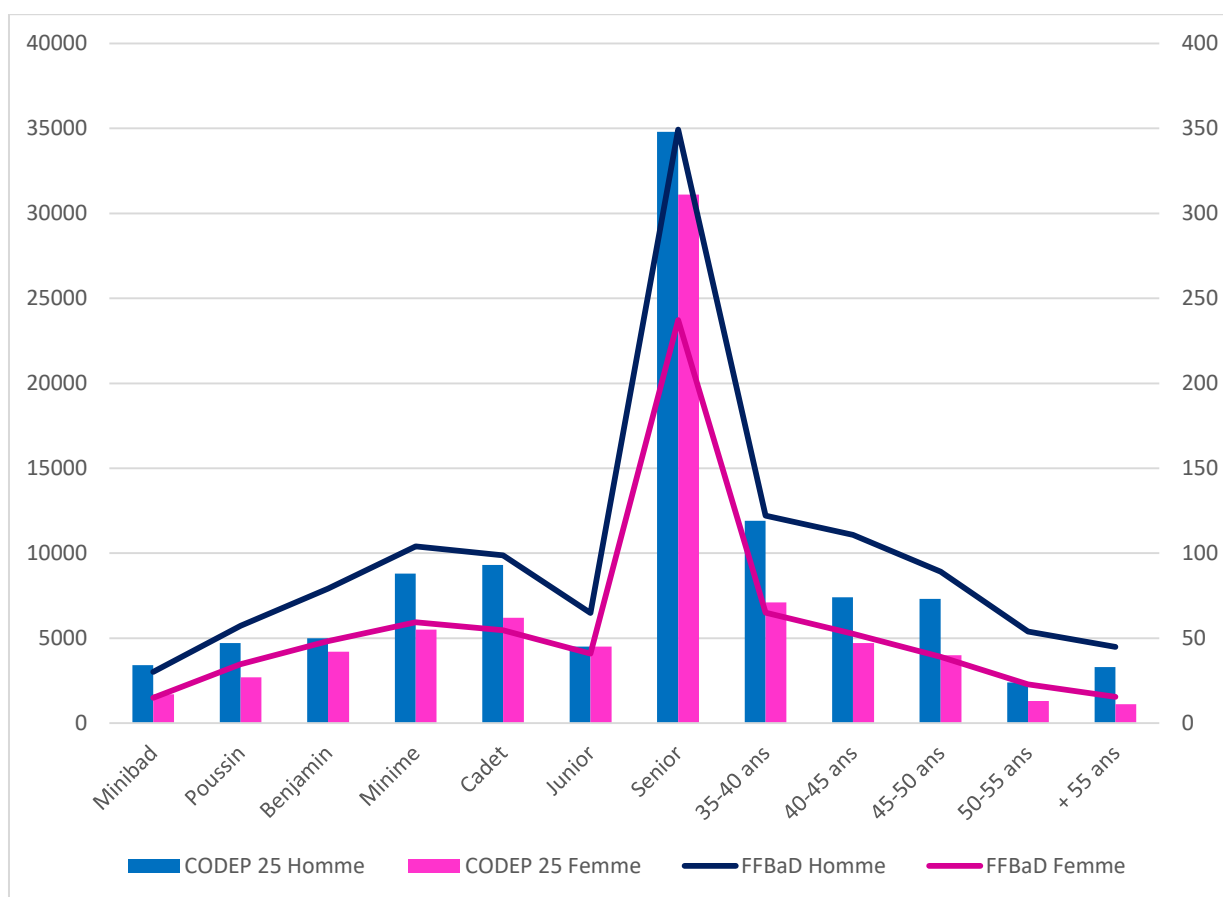


(Source : Poona - mars 2017)



Ce graphique est révélateur de certaines forces et faiblesses au CODEP 25. Si la part des seniors est prépondérante, on se doit de constater que le nombre de jeunes licenciés (minibad à benjamin) reste faible, même si la tendance nationale se rapproche également de ce constat. Néanmoins, il est important de préciser que la catégorie « Senior » regroupe les 18 - 35 ans, elle regroupe donc forcément davantage de licenciés que les autres catégories. Nos outils statistiques ne permettent pas de diviser la catégorie *Senior* en sous-catégories d'âge. On constate également un creux entre Cadet et Senior : le nombre de licenciés de la catégorie Juniors reste faible au regard des deux catégories qui l'encadrent.

1.5.3. Répartition Hommes/Femmes en fonction des catégories d'âge



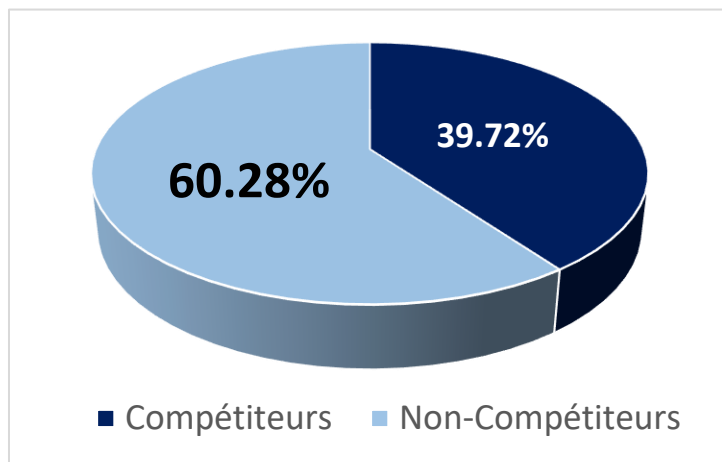
(Source : Poona - janvier 2017)

Hormis dans la catégorie Junior, la part des femmes reste bien en dessous de la part des hommes. On constate un fort déséquilibre dans les jeunes catégories (Poussin et Minibad), où les jeunes filles sont en nette minorité. La répartition est semblable à celle au niveau national, mais un retard important est notable dans les catégories benjamin et minime, ainsi que dans



les catégories vétérans 2 et 3. Enfin, la grande place qu'occupent les femmes en catégorie senior est un véritable atout pour le CODEP 25.

1.5.4. Répartition Compétiteurs/Non-compétiteurs

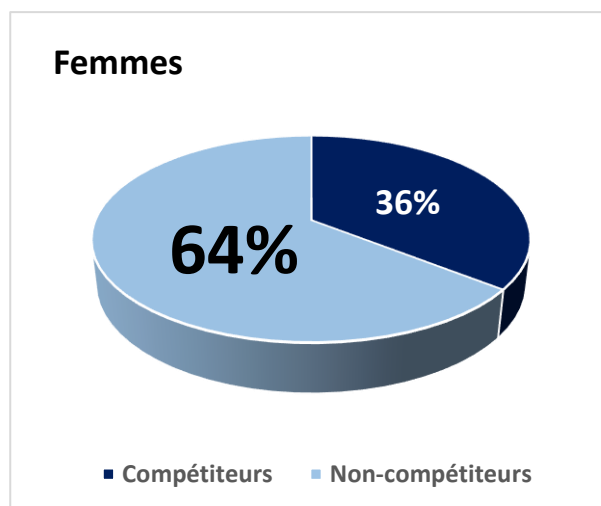
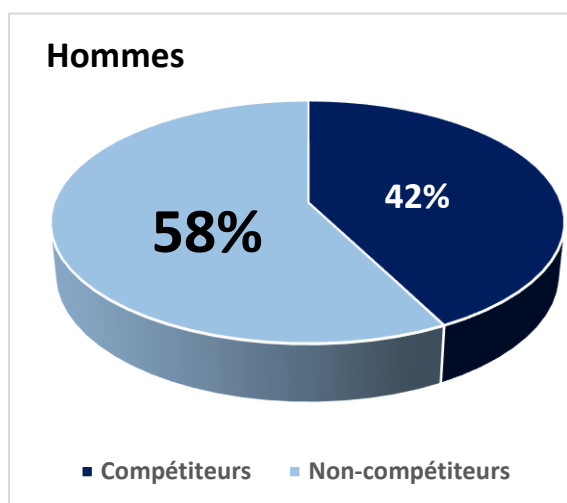


(Source : Poona -Janvier 2017)

Note : sont considérés comme compétiteurs ceux qui ont participé à au moins une compétition depuis le début de saison (données Poona). Les membres des clubs non-affiliés ne sont pas comptabilisés dans ce graphique.

En janvier 2017, la répartition du nombre de compétiteurs / non-compétiteurs est la suivante : 40% de compétiteurs et 60 % de non-compétiteurs. Ce constat est également fait au niveau national, et ce dans quasiment les mêmes proportions.

1.5.4.1. Répartition Compétiteurs/Non-compétiteurs en fonction du sexe



Note (valable pour tous les graphiques ci-dessus) :

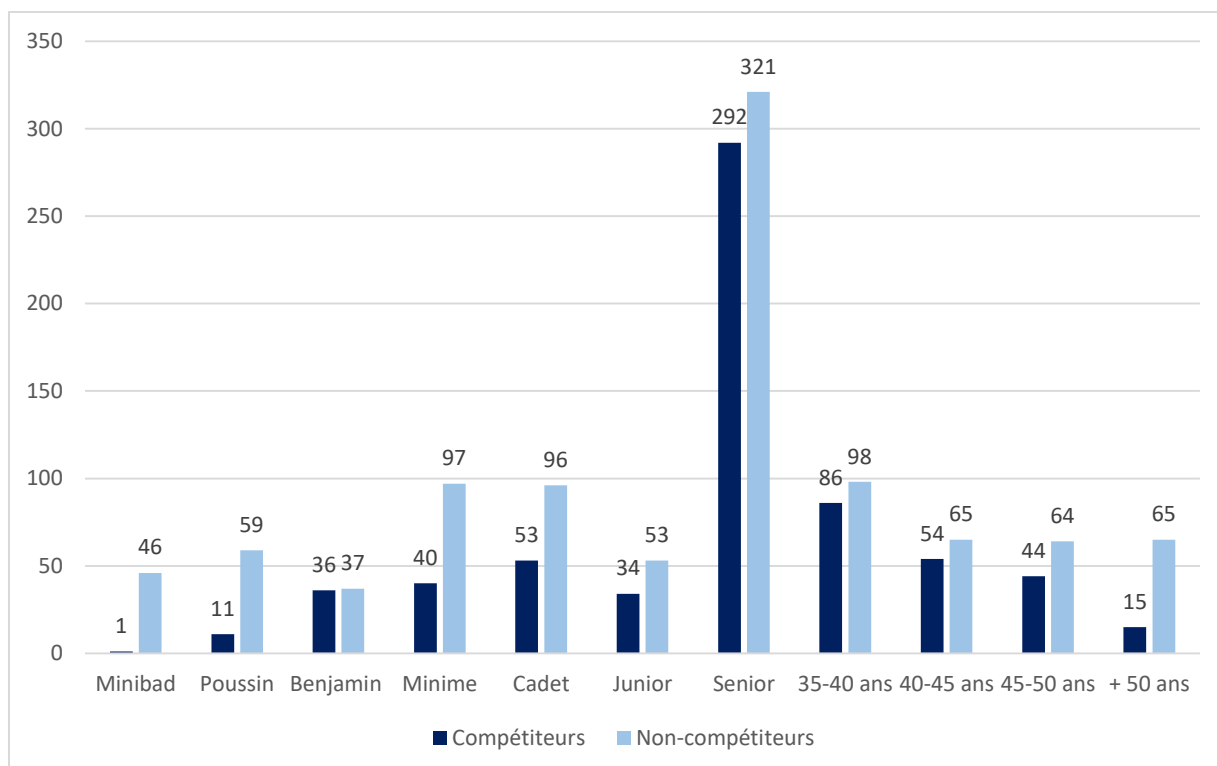
Les jeunes participants aux Plateaux Minibad ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques, ces rencontres ne faisant pas l'objet de compétitions officielles homologuées (donc non



référéncées sous Poona). Il faut compter environ une vingtaine de jeunes Minibad et Poussins qui y participent, dont $\frac{3}{4}$ de garçons et $\frac{1}{4}$ de filles.

Chez les hommes, la part des non-compétiteurs est plus importante (57.6 %) que la part de compétiteurs (42.4 %). On fait le même constat chez les femmes avec toutefois une différence plus marquée entre compétitrices (35.6 %) et non-compétitrices (64.4 %).

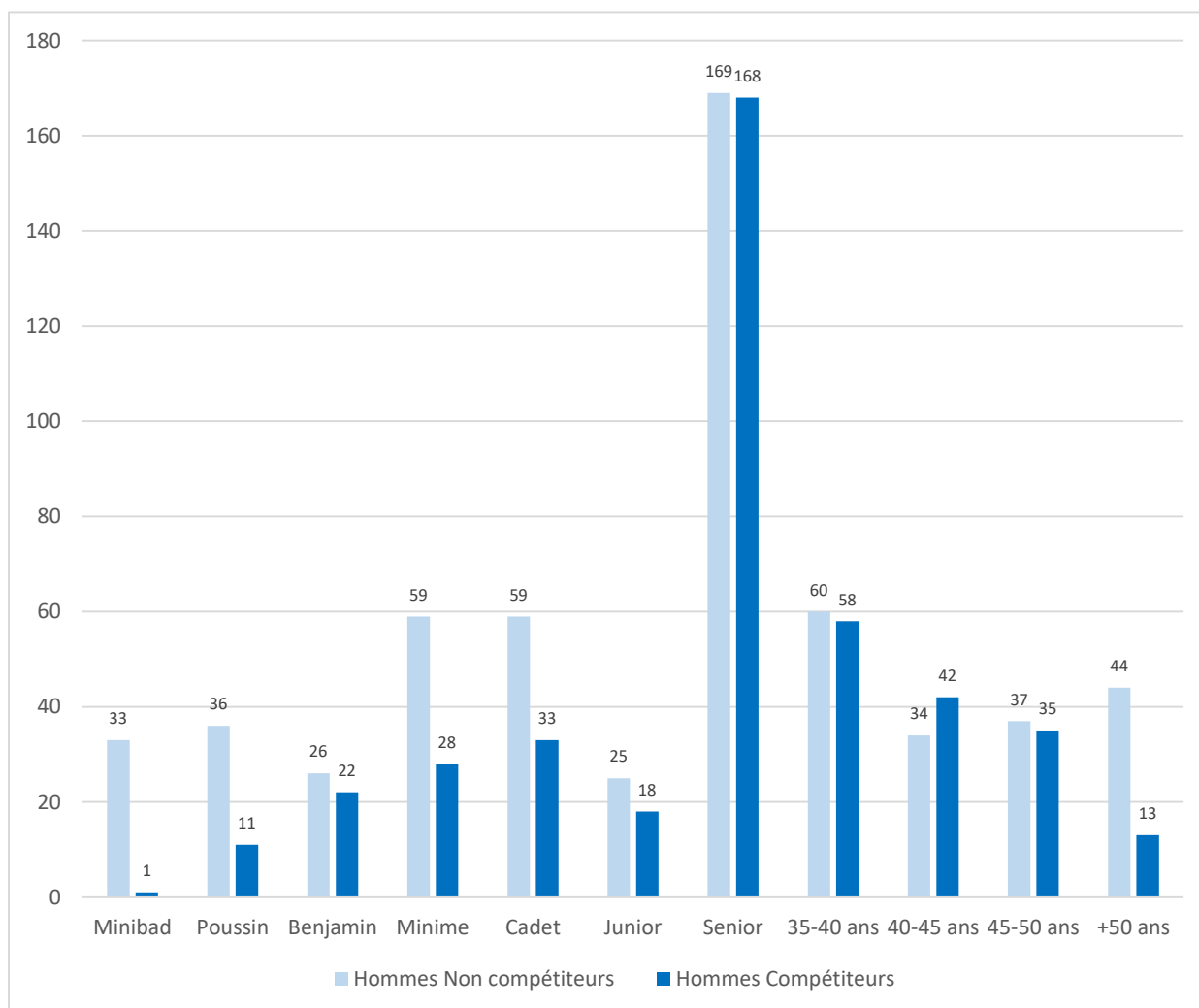
1.5.4.2. Répartition Compétiteurs/Non-compétiteurs par catégorie



Il paraît judicieux, avant tout commentaire, d'analyser non seulement le ratio non-compétiteurs/compétiteurs, mais aussi d'y intégrer des données en fonction du sexe des licenciés. En voici le détail :



1.5.4.3. Répartition Compétiteurs/Non-compétiteurs par catégorie chez les hommes

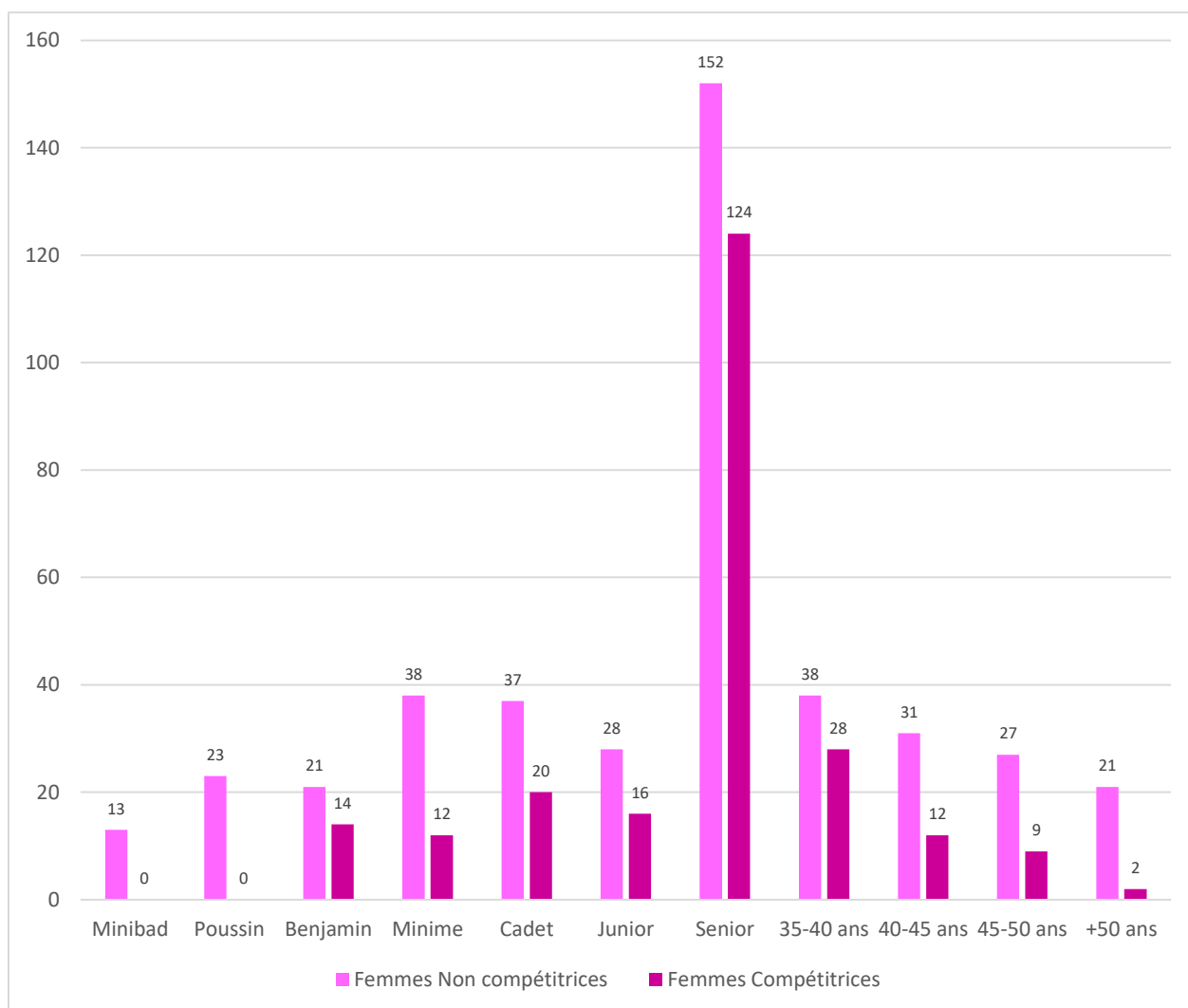


(Source : Poona)

Chez les hommes, on remarque une balance quasi-équilibrée du rapport compétiteurs/non-compétiteurs à partir de la catégorie Senior. Cela est sans doute dû aux interclubs, formule qui séduit et fonctionne bien au niveau départemental, sans compter les tournois qui sont de plus en plus nombreux sur le territoire. Néanmoins, cette balance est totalement déséquilibrée chez les jeunes : les non-compétiteurs sont deux fois plus nombreux que les compétiteurs dans les catégories Minime et Cadet (U15 et U17), et ils représentent le triple des compétiteurs dans la catégorie Poussin (même si dans le cas des Minibad et Poussins, il paraît important de considérer qu'il y a une quinzaine de compétiteurs supplémentaires car participants aux plateaux minibad).



1.5.4.4. Répartition Compétiteurs/Non-compétiteurs par catégorie chez les femmes



Chez les femmes, la pratique compétitive est moindre que chez les hommes, nous l'avons évoqué plus haut. On note un vrai désert dans les catégories minibad/poussins, et une maigre affluence des filles sur les compétitions jeunes. Chez les seniors, le rapport est plus équilibré que chez les jeunes même si la part des non-compétitrices reste plus importante que les compétitrices.



1.6. Les compétitions

1.6.1. Les compétitions jeunes organisées par le CODEP 25

5 Plateaux Minibad sont organisés chaque saison : réservé aux catégories Minibad, Poussins et Benjamins débutants.

Format : une demi-journée (3h).

Ateliers adaptés aux jeunes de moins de 11 ans pour découvrir les bases du Badminton, des matchs, un goûter, des récompenses... le tout dans une ambiance ludique et conviviale.

Tarif : GRATUIT.

Nombre de participants en 2015-2016 : 13 - 17 - 24 - 12 - 15 jeunes

Nombre de participants en 2016-2017 : 20 - 22 - 20 - 21 - 19 jeunes



5 Rencontres Départementales Jeunes (RDJ) sont organisées en 2016-2017 (il n'y avait que trois étapes en 2015-2016) : tournoi de promotion, meilleur format pour découvrir et débiter dans la compétition. Ouvert à toutes les catégories jeunes, quel que soit le niveau des joueur(se)s. Un maximum de matchs par joueur(se), constitution de poules de niveau, quel que soit le sexe et la catégorie d'âge. Format : 3-4 h. Tarif : 5 €/participant

2015-2016 : 3 étapes avec 51 , 37 , puis 37 participants

2016-2017 : 5 étapes avec 44, 43, 47, X, puis X participants

Championnats du Doubs Jeunes : LE rendez-vous de l'année pour prétendre au titre de Champion du Doubs.

Actuellement, il n'y a pas d'interclubs jeunes mis en place.

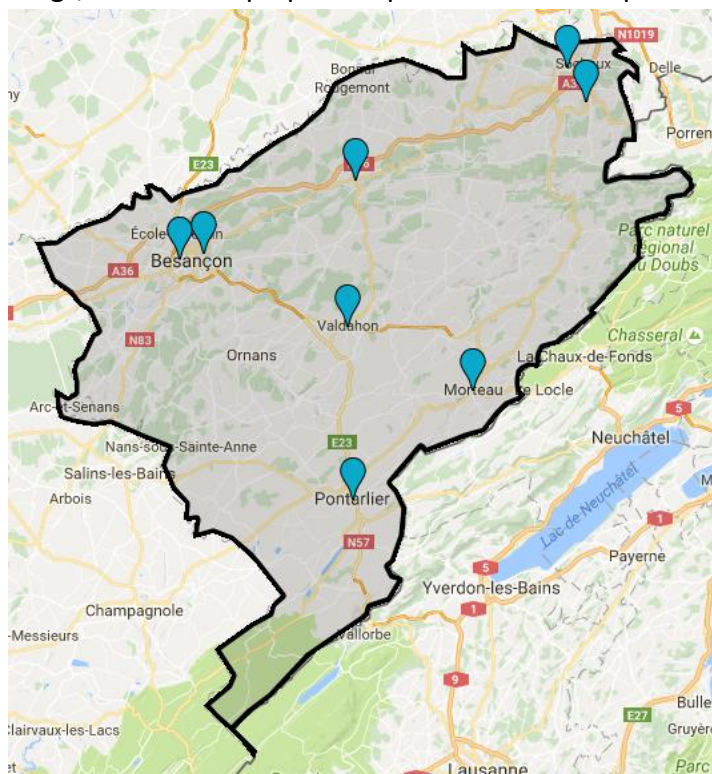




1.6.2. Les compétitions adultes organisées par le CODEP 25

Championnats du Doubs, rendez-vous incontournable des compétiteurs du Doubs, pour se qualifier pour les Championnats de Ligue.

Interclub Départemental (ICD) Seniors : 3 divisions dont une découpée en deux poules géographiques (voir plus loin). L'Interclub Départemental (ICD) est une formule qui séduit et fidélise les pratiquants. C'est un véritable outil de développement, qui permet de créer des relations entre les clubs, d'élargir son réseau de connaissances, de se mesurer à d'autres compétiteurs et de progresser. La volonté de diviser la troisième division en deux poules géographiques permet de faciliter l'accès à la compétition car elle évite des déplacements trop longs, rendus compliqués en période hivernale par les routes enneigées.



Départementale 1

Format : soir de semaine

8 équipes

14 rencontres/équipe/saison

Plus grande distance parcourue pour
une rencontre : 1h40 aller



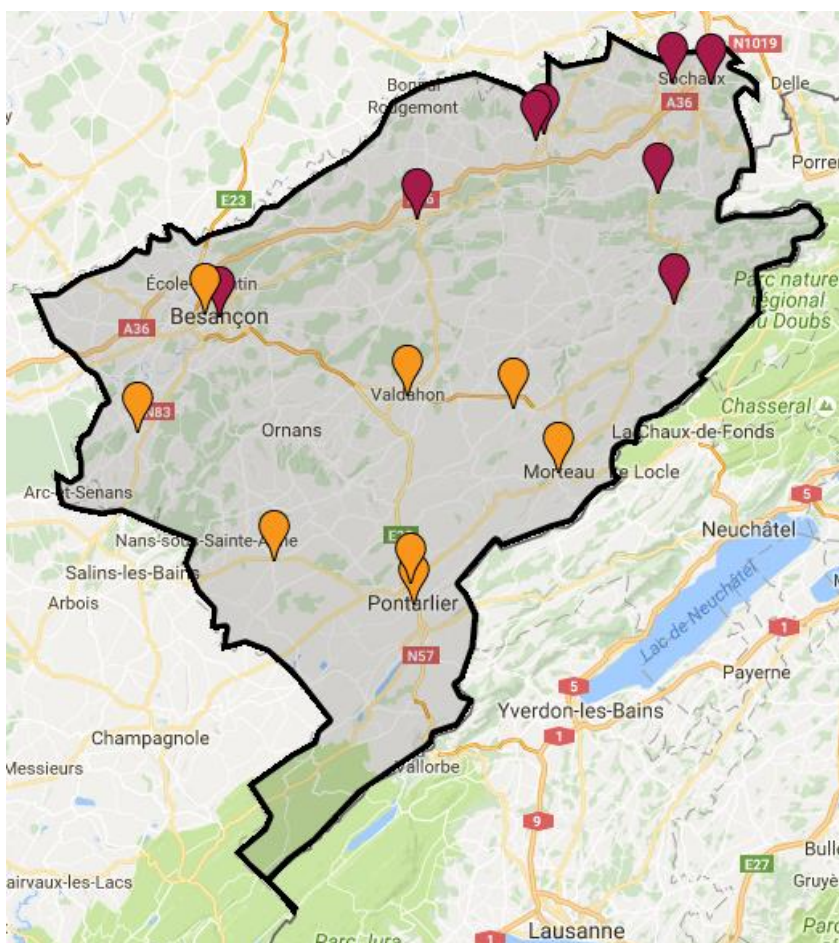
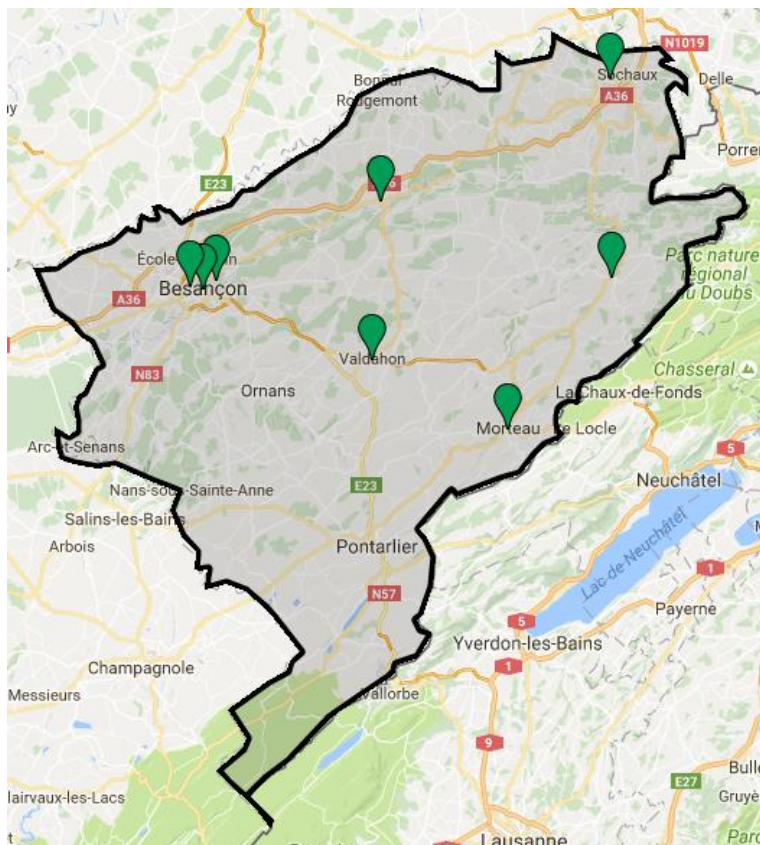
Départementale 2

Format : soir de semaine

8 équipes

14 rencontres/équipe/saison

Plus grande distance parcourue pour une rencontre : 1h20 aller



Départementale 3 A

Format : soir de semaine

8 équipes

14 rencontres/équipe/saison

Plus grande distance parcourue pour une rencontre : 1h00 aller

Départementale 3 B

Format : soir de semaine

8 équipes

14 rencontres/équipe/saison

Plus grande distance parcourue pour une rencontre : 1h00 aller



1.7. Le haut niveau chez les jeunes

1.7.1. Dispositif Avenir

Le CODEP 25 met en place chaque saison le Dispositif Avenir Départemental, dispositif de détection de la FFBad qui vise à détecter les jeunes talents de moins de 11 ans, appelés aussi « bonnes raquettes », c'est-à-dire les jeunes joueurs qui disposent de qualités techniques dès le plus jeune âge. Ainsi, le jeune qui est détecté au niveau départemental sera proposé pour l'étape supérieure, le DAR (Dispositif Avenir Régional), puis DAI (Inter-régional) et enfin DAN identification (Dispositif Avenir National).

Au CODEP 25, le DAD est une formule qui attire de plus en plus de jeunes depuis 2014. 9 jeunes étaient présents en

2014-2015, 11 jeunes en 2015-2016, pour arriver à 17 participants en 2016-2017.

Grâce à ce dispositif, 7 jeunes ont accédé à l'étape régionale, 2 jeunes ont accédé à l'étape inter-régionale, et enfin, une jeune a réussi à se hisser jusqu'à l'étape nationale (2015-2016).

1.7.2. Championnats de France des Comités Départementaux

Le CODEP 25 participe chaque année aux Championnats de France des Comités Départementaux (excepté cette saison 2016-2017). Dans cet objectif de compétition, le CODEP 25 organisait jusque-là 3 stages par an à destination des jeunes qui constituent l'« équipe CODEP », avec à minima 3 jeunes par sexe et par catégorie (Benjamin Minime Cadet). Cette compétition a beaucoup apporté en termes de dynamisme de l'équipe, mais la formule actuelle des Championnats de France représente un coût trop important à supporter pour le CODEP, d'où un désengagement pour la saison en cours.

1.7.3. Club Avenir

Le haut-niveau dans le Doubs chez les jeunes est porté essentiellement par un club, le Badminton Val de Morteau, actuellement le seul club qui est labellisé club avenir (4 étoiles) dans le département et dans la région Bourgogne Franche Comté. Le CODEP 25 et la Ligue n'ont à ce jour aucun dispositif spécifique d'entraînement régulier pour le haut-niveau (la

Dispositif Avenir Départemental
Matinée de détection à travers des matchs

Dimanche 20 Novembre
9h - 12h30
Baume-les-Dames
(gymnase de l'Europe)

Un max de matchs !

Tu as entre 8 et 10 ans ?
Tu veux participer à ces matchs de détection ? Alors inscris toi et rejoins-moi le 20 novembre à Baume-les-Dames !

Inscriptions & renseignements :
www.codep25.com

Dispositif Avenir, CODEP 25, FFBAD, and other logos are visible at the bottom.

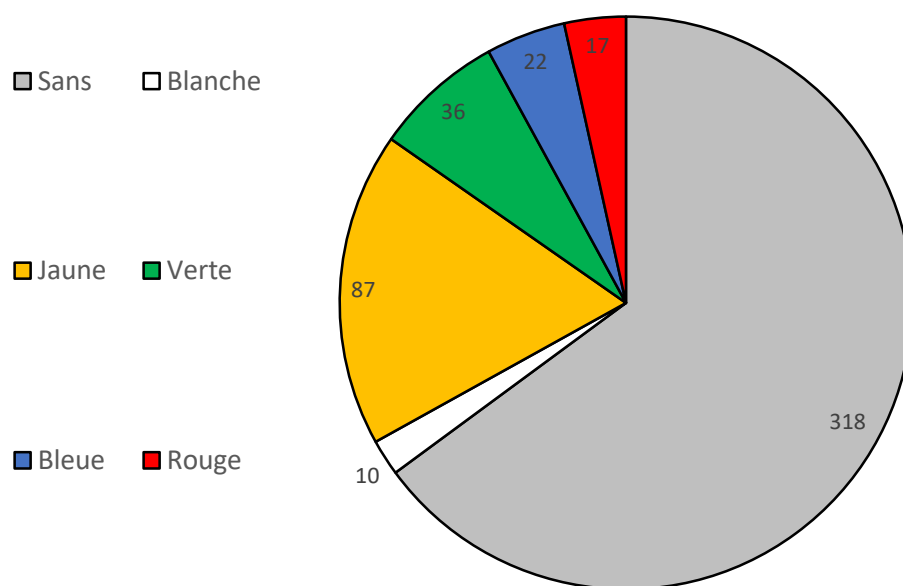


Ligue a arrêté le SER fin 2015-2016, mais attribue une aide financière au club avenir pour soutenir le club dans son fonctionnement).

1.7.4. Dispositif Passbad : outil pour fidéliser

Depuis 2015, le salarié du CODEP 25 intervient dans plusieurs clubs pour le passage des plumes, véritable outil de fidélisation du jeune joueur. Aujourd'hui, la moitié des clubs avec écoles de jeunes n'ont pas d'encadrant possédant le Diplôme Initiateur Jeunes (cf. « 1.3.3.2. Structuration des écoles de jeunes ») - indispensable pour pouvoir évaluer et valider les compétences du jeune joueur - d'où les interventions du salarié du CODEP 25 au sein des clubs qui en font la demande.

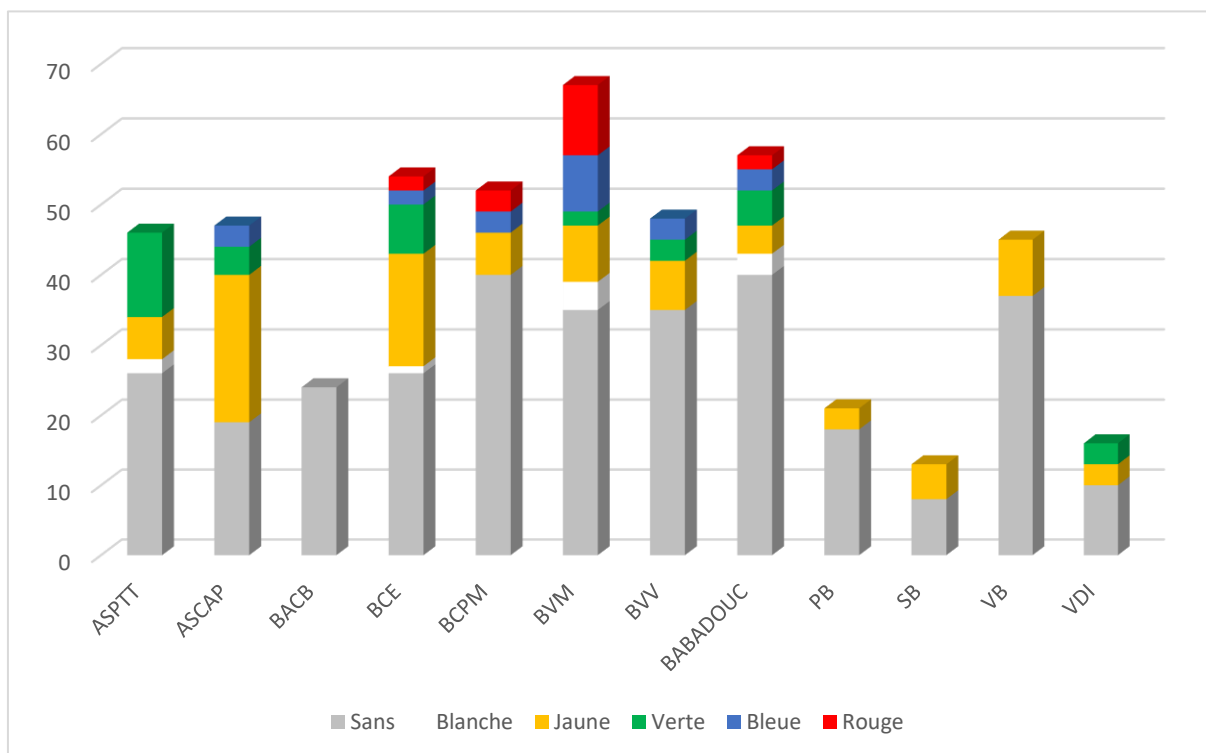
Ci-dessous un état des lieux de la répartition des meilleurs plumes validées dans le CODEP 25 (au 24/01/2017). Seule la meilleure plume obtenue est comptabilisée (ex : la plume jaune d'un joueur ayant validé sa plume verte n'est pas comptabilisée).



Ce graphique nous permet de constater que près des deux tiers des jeunes joueurs accueillis dans les clubs du Doubs n'ont pas de plume, et que le nombre de joueur ayant atteint les plumes les plus élevées (bleue et rouge) est très faible. De plus, le dispositif PASSBAD est théoriquement destiné aux jeunes minibad - poussins - et benjamins. Beaucoup de minimes cadets sont comptabilisés dans ce graphique.



Répartition par club des meilleurs plumes obtenues



Des disparités sont visibles grâce à ce graphique. Les clubs qui n'ont que des plumes jaunes validées sont les clubs pour lesquels le salarié CODEP est intervenu ponctuellement en fin de saison. Sans ces interventions, aucune plume ne serait validée à ce jour.

1.8. Les stages : un outil de développement

Le CODEP 25 met en place différents stages destinés à différents publics :

5.1. Stage Collectif Avenir :

- à destination des plus jeunes / débutants
- 1 à 2 jours de stage lors des vacances scolaires
- Tarif : 10€/jour
- les participants à ces stages sont listés et réguliers selon leurs disponibilités. Les critères d'accès à ces stages sont assez ouverts et sur proposition des clubs, il faut néanmoins maîtriser un minimum de compétences (savoir servir, effectuer plusieurs frappes consécutives sans faute...)
- nombre de participants en 2015-2016 : 9, 12, 18, et 13



- nombre de participants en 2016-2017 : 10, 13, 13, et 5

- Stage Collectif Performance

- à destination des plus âgés / expérimentés

- 1 à 2 jours de stage lors des vacances scolaires

- Tarif : 10€/jour

- mêmes conditions d'accès que Collectif Avenir avec un niveau d'exigence toutefois plus élevé

- nombre de participants en 2015-2016 : 14, 16, 16, et 13

- nombre de participants en 2016-2017 : 14, 15, 10, et 12

- Stage Filles

- à destination des filles et exclusivement des filles

- ces stages existent depuis la saison 2015-2016

- encadrement féminin par un Brevet d'Etat et bénévoles

- depuis 2016-2017 : un stage d'un jour par vacances scolaires, et pour tous les âges depuis décembre 2016

- 6 à 12 participantes

Stage BADMINTON
Mercredi 2 Novembre
Que pour les Filles ! ^{12 ans}
Gymnase de l'Europe
BAUME LES DAMES 9-17h
Infos et inscriptions sur www.codep25.com
Encadrement
exclusivement féminin

- Stage Adultes

- à destination des compétiteurs adultes

- 2 à 3 fois par an, sur un ou deux jours

- stage complet à chaque fois (+ de 20 participants)





1.9. Le budget

Charges			
COMPTES	LIBELLES	EXERCICE N-1	EXERCICE N
		Budget réel	Budget réel
		Saison 2014-2015	Saison 2015-2016
60	Achats		
601	Fournitures (de bureau, petit outillage,...etc..)		47,81
605	Achat matériel (ballons, filets, tenues.....)	4227	5449,35
607	Autres achats (frais repas, hébergement, formation de cadres et d'athlètes)	2288	2110,48
61	Services extérieurs		
6113	Formation des encadrants	2912	3783
614	Sous-traitance		175
618	Divers (achat de document...)	100	100
62	Autres services extérieurs		
621	Personnel extérieur à l'association	897	120
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	505	341
6221	Compétitions/Arbitrage	276	573,13
624	Frais de transport	6314	7144,59 (1)
625	Frais de déplacement, missions, réceptions	340	768,69
6251	Encadrement/Frais de déplacement	5143	2811,48
6258	Autres frais.....	79	101,91
628	Divers Cotisation versée (au CDOS par ex.)	35	35
64	Charges de personnel	22890	25695,18 (2)
65	Autres charges de gestion courante		
657	Bourses versées aux sportifs méritants	1499	1695
658	Remboursements divers	1457	1125
6581	Compétitions/Engagement	678	408
68	Amortissements et provisions		
687	Dotations aux provisions	4124	8197
TOTAL DES CHARGES		53 762 €	60 682 €

(1) Frais de déplacements du salarié CODEP 25

(2) Charges liées au salarié CODEP 25



Produits			
COMPTES	LIBELLES	EXERCICE N-1	EXERCICE N
		Budget réel	Budget réel
		Saison 2014-2015	Saison 2015-2016
70	Ventes		
701	Vente de produits (Participation financière des stagiaires à une formation pour leurs frais de repas d'hébergement et de déplacement. Recettes enregistrées au cours de manifestations sportives: buvettes, tombolas...etc..)	10499	11503,21 (1)
706	Vente de prestations de services (location de matériel, mise à disposition de personnes avec une contrepartie financière)	12788	17573,11 (2)
74	Subventions d'exploitation		
741	Subvention Etat (CNDS)	12000	11000
741	Autre (s) subvention de l'Etat	2776	2804
743	Subvention Conseil général	8000	8000
747	Autres (aides allouées par la ligue ou la fédération)	1939	2120,75
75	Autres produits de gestion courante		
756	Cotisations (des adhérents)	4874	6334 (3)
76	Produits financiers	82	117,4
77	Produits exceptionnels		
771	Sur opération de gestion (dons perçus,...)	804	354,64
778	Autres produits exceptionnels	1	874,54
TOTAL DES PRODUITS		53 762 €	60 682 €

(1) Détail :

1480 € = vente/revente de matériel

6500 € = participation des familles aux stages et compétitions pour leur enfant

1850 € = inscriptions des équipes à l'interclub départemental

1140 € = inscrits aux Championnats du Doubs

530 € = inscrits aux stages adultes

(2) Prestation du salarié dans les clubs + missions ETR (Ligue). Détail :

3380 € = séances adultes

6850 € = séances jeunes

1600 € = TAP/NAP (périscolaire)

5300 € = missions ETR (dont 3300 € pour l'encadrement/direction des stages d'été)

(3) Le timbre CODEP 25 est de 4.50 € par licencié (et 2.25 € par licencié minibad)



On se rend bien compte que les principales charges sont liées à l'activité salariale. En effet, plus de la moitié du budget (54 %) y est consacré. Le restant du budget est relatif à du fonctionnement, la partie achat de matériel étant consacrée à de l'achat-revente de matériel (qu'on retrouve dans le tableau des produits).

Les actions de prestation de services sont la source la plus importante de financements du CODEP 25. Elles représentent presque un tiers du budget, et concernent les interventions dans les clubs (jeunes et adultes), périscolaires (NAP/TAP) et pour les missions ETR (stages régionaux, stages d'été et formation) avec la répartition suivante :

- Séances adultes : 20 %
- Séances jeunes : 40 %
- TAP/NAP : 10 %
- Missions ETR : 30 %

Les subventions représentent un autre tiers des produits, notamment la subvention CNDS qui est la plus importante, et correspond à l'aide à l'emploi depuis 2014, aide dégressive sur trois ans qui n'aura plus lieu en 2017. La subvention du Conseil Général est reconduite chaque année dans un temps indéterminé jusqu'à changement de politique de la part de cette instance, et la subvention du CDOS couvre certains frais d'aide à la formation d'encadrants. L'enjeu pour le CODEP 25 est de pérenniser son activité en se projetant avec un fonctionnement sans subventions, celles-ci étant vouées à peut-être diminuer voire disparaître.

Le dernier tiers des sources de produits est composé des ventes de produits (19% - cf. détail en dessous du tableau des produits), cotisations des adhérents (10 %, avec un timbre CODEP à hauteur de 4.50 €/licencié), de l'aide fédérale (contractualisation et aide à l'organisation d'une étape des Championnats de France des Comités Départementaux), et de l'aide à la formation du salarié par l'OPCA (Uniformation).



1.10. Le poste d'Agent de Développement du CODEP 25

1.10.1. Missions du salarié

Le salarié du CODEP 25 doit remplir plusieurs missions qui sont définies dans sa fiche de poste (Annexe) :

Au sein des clubs partenaires du CODEP 25 :

- Animation en entraînement des créneaux jeunes et adultes
- Développement Jeunes (Informé, Soutenir, Inciter à la pratique des compétitions/stages)
- Développement Adultes (Informé, Soutenir, Inciter)
- Structuration (Orienter les bénévoles clubs vers la formation fédérale, labellisation EFB)
- Administratif (facturation aux clubs, bilans périodiques)

Au sein du CODEP 25 :

- Compétition (RDJ, Minibad, Championnats départementaux)
- Développement Jeunes (Dispositif Pass'bad, Dispositif Avenir, organisation/encadrement de stages)
- Développement Adultes (organisation/encadrement de stages compétiteurs)
- Administratif

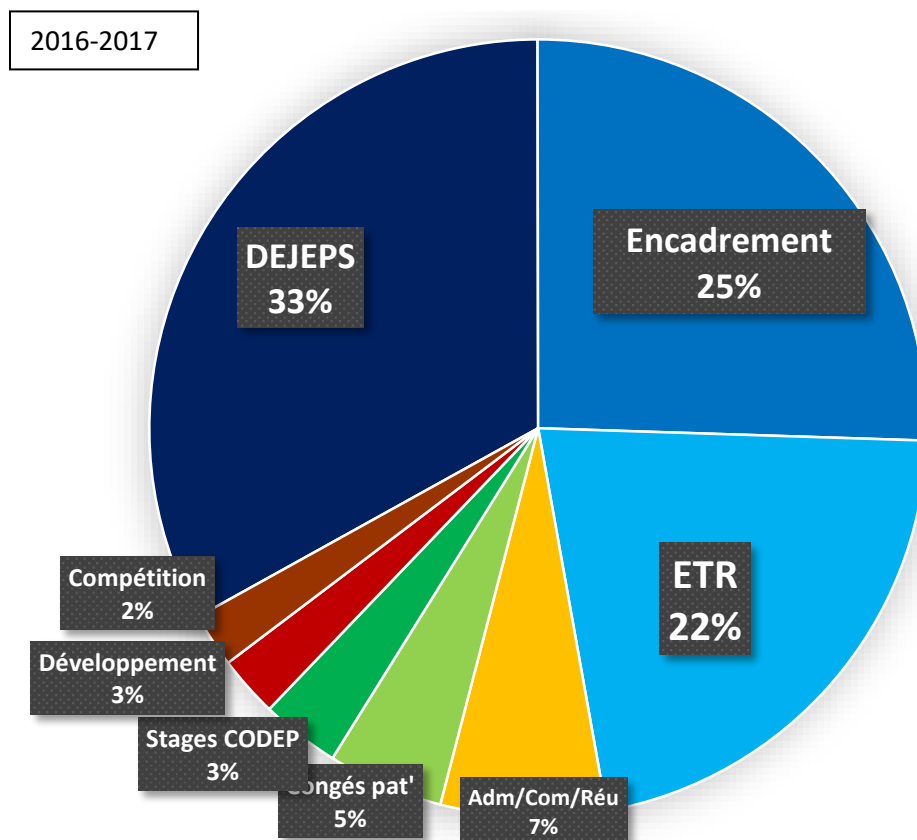
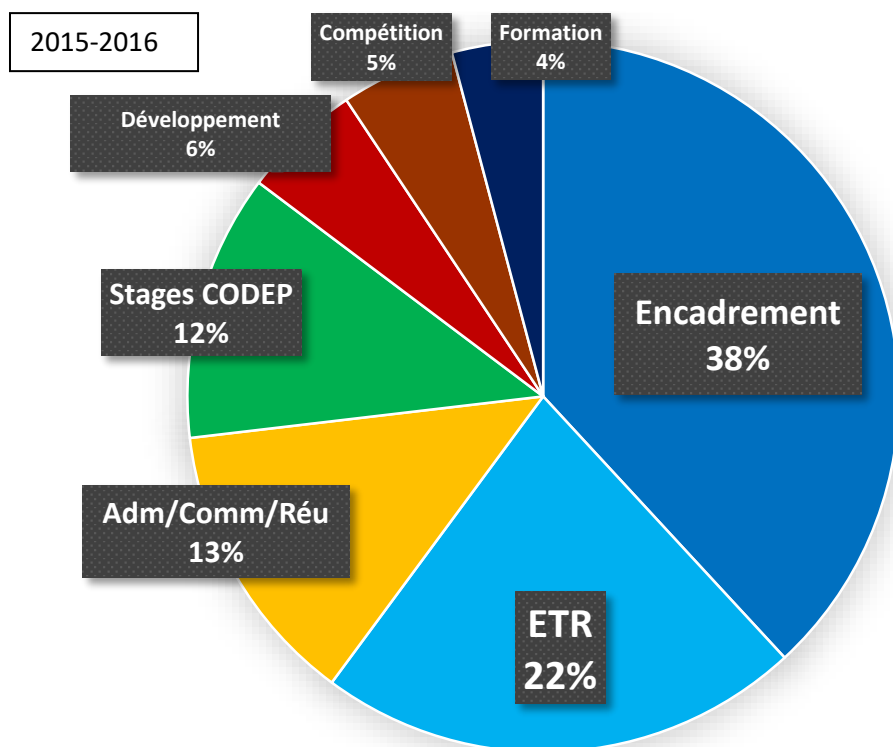
Mise à disposition :

- Interventions au sein des structures externes (ex : Ligue/ETR)

Ces missions imposent un rythme de travail particulier : beaucoup de déplacements (voir plus bas), travail en fin de journée/soirée, week-ends travaillés...etc. Les missions de développement/administratif/communication sont principalement assurées en journée et au domicile du salarié, le CODEP 25 ne disposant pas d'un siège matériel (le siège administratif est situé au domicile du Président). Le salarié a une grande part d'autonomie dans la gestion de son emploi du temps, ce qui demande une certaine relation de confiance entre dirigeants et salarié, par le biais d'une fiche horaire remplie quotidiennement et en détail.



1.10.2. Volume horaire de chacune des missions (en 2015-2016 et 2016-2017)





Note :

Encadrement : séances jeunes, séances adultes, TAP/NAP (temps de préparation et déplacement compris). En 2016-2017, les TAP/NAP sont supprimés.

Stages CODEP : stages collectif départemental et stages adultes (temps de préparation et déplacement compris)

Administratif/Communication/Réunions : mise à jour site internet, articles de presse, traitement de mails/appels téléphoniques, Assemblées Générales, vidéos promotionnelles, réunions...etc.

Formation : formation d'enseignants, et formations personnelles (exemple : FF1, Dartfish...)

Compétition : préparation et accompagnement sur les compétitions, Dispositif Avenir

Développement : création, affiliation, suivi, et accompagnement de clubs, campagne Pass'Bad

ETR : Stages régionaux, stages d'été (Levier), Formations fédérales

On constate avec ce graphique que la plupart des missions sont des missions d'encadrement laissant peu de place à la part « Développement » qui consiste à la création/affiliation de club et structuration/suivi/accompagnement des clubs et écoles de jeunes, création d'emploi, même si ce travail est néanmoins mené en parallèle des interventions dans les clubs mais aussi avec la Ligue qui assure la partie « création d'emploi ». Depuis la création du poste, les demandes d'encadrement de la part des clubs augmentent. Il devient compliqué de répondre à ces multiples demandes, d'où la nécessité de structurer les clubs et de les rendre autonomes sur l'encadrement, en passant notamment par la création d'emploi où certains clubs sont déjà dans cette démarche en lien avec la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Badminton. A la rentrée 2017-2018, un poste d'entraîneur verra le jour au club de BABADOUC, qui sera occupé par un membre de l'ETD issu d'une formation STAPS Option Bad supplément diplôme. Un autre dossier CNDS a été refusé pour le club du Pays de Maïche (BCPM).

Pour assurer la formation DEJEPS du salarié en 2016-2017, la part d'encadrement a été diminuée (pas d'encadrement dans les clubs lors des semaines de formation en centre, suppression des interventions en TAP/NAP), tout comme l'encadrement des stages du collectif départemental qui ont été délégués à un membre ETD pour son stage en L3 STAPS.



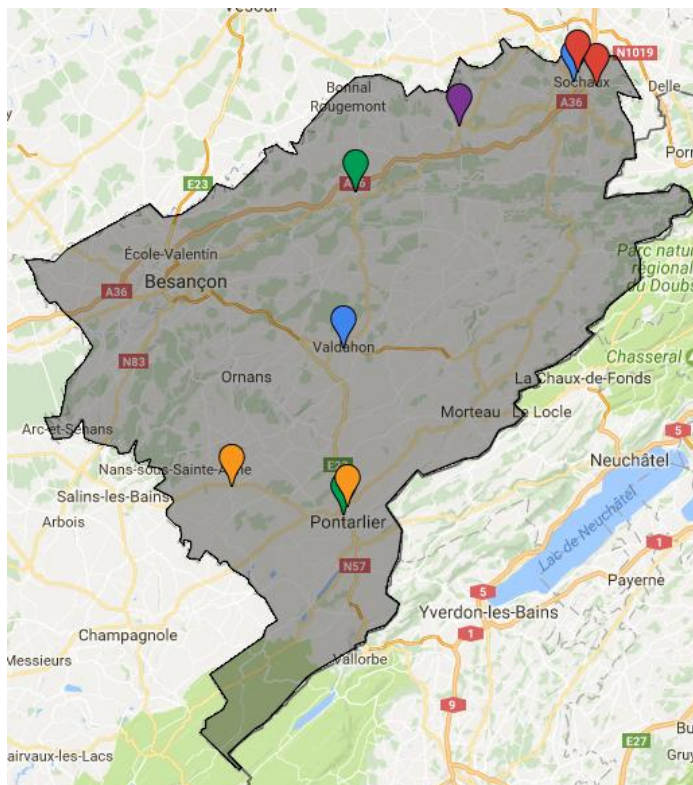
1.10.3. Planning et cartographie des interventions en soir de semaine du salarié

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
13h30 - 13h45					
13h45 - 14h00					
14h00 - 14h15					
14h15 - 14h30					
14h30 - 14h45					
14h45 - 15h00					
15h00 - 15h15					
15h15 - 15h30					
15h30 - 15h45					
15h45 - 16h00					
16h00 - 16h15					
16h15 - 16h30					
16h30 - 16h45					
16h45 - 17h00					
17h00 - 17h15					
17h15 - 17h30					
17h30 - 17h45					
17h45 - 18h00	BABADOUC Jeunes (compétiteurs + loisirs)		ASCAP Adultes compétiteurs		
18h00 - 18h15	BABADOUC Jeunes (compétiteurs + loisirs)				
18h15 - 18h30					
18h30 - 18h45					
18h45 - 19h00					
19h00 - 19h15					
19h15 - 19h30					
19h30 - 19h45	VDI Adultes 1x/mois				
19h45-20h00					
20h00 - 20h15					
20h15 - 20h30					
20h30 - 20h45					
20h45 - 21h00					
21h00 - 21h15					
21h15 - 21h30					
21h30 - 21h45					
21h45 - 22h00					
22h00 - 22h15					
22h15 - 22h30					
22h30 - 22h45					

Les couleurs correspondent entre la carte et le planning hebdomadaire.

Les contraintes horaires des créneaux de clubs obligent à beaucoup de déplacement pour assurer les séances, d'où la nécessité de grouper un maximum les interventions dans un même secteur pour un même jour.

Pour ne pénaliser aucun club du fait de son éloignement par rapport au centre géographique du département, un forfait unique de déplacement est instauré, à hauteur de 20€ par séance encadrée. Ce forfait unique a pour but également



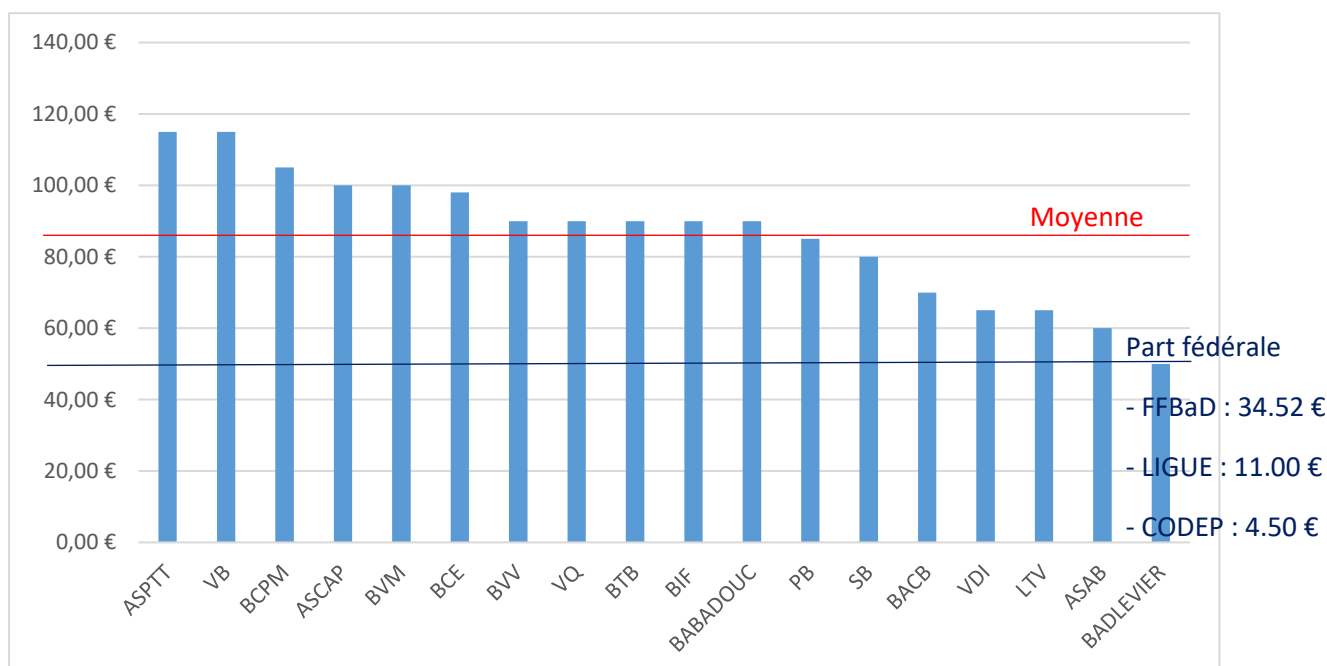


d'inciter les clubs à enchaîner un créneau jeunes avec un créneau adultes dans la même soirée.

1.11. Le coût de la licence pour le pratiquant

Le coût de la licence pour les pratiquants en club affilié varie selon les clubs et leur politique. En moyenne, une licence adulte coûte 84.89 € (moyenne sur les 18 clubs du CODEP 25), une licence jeune coûte 73.75 €, et une licence Minibad coûte 69.17 € (pour les licences jeunes et minibad, on compte uniquement les clubs qui accueillent des jeunes sur des créneaux spécifiques, les clubs accueillant des jeunes sur des créneaux avec adultes ne sont pas comptabilisés).

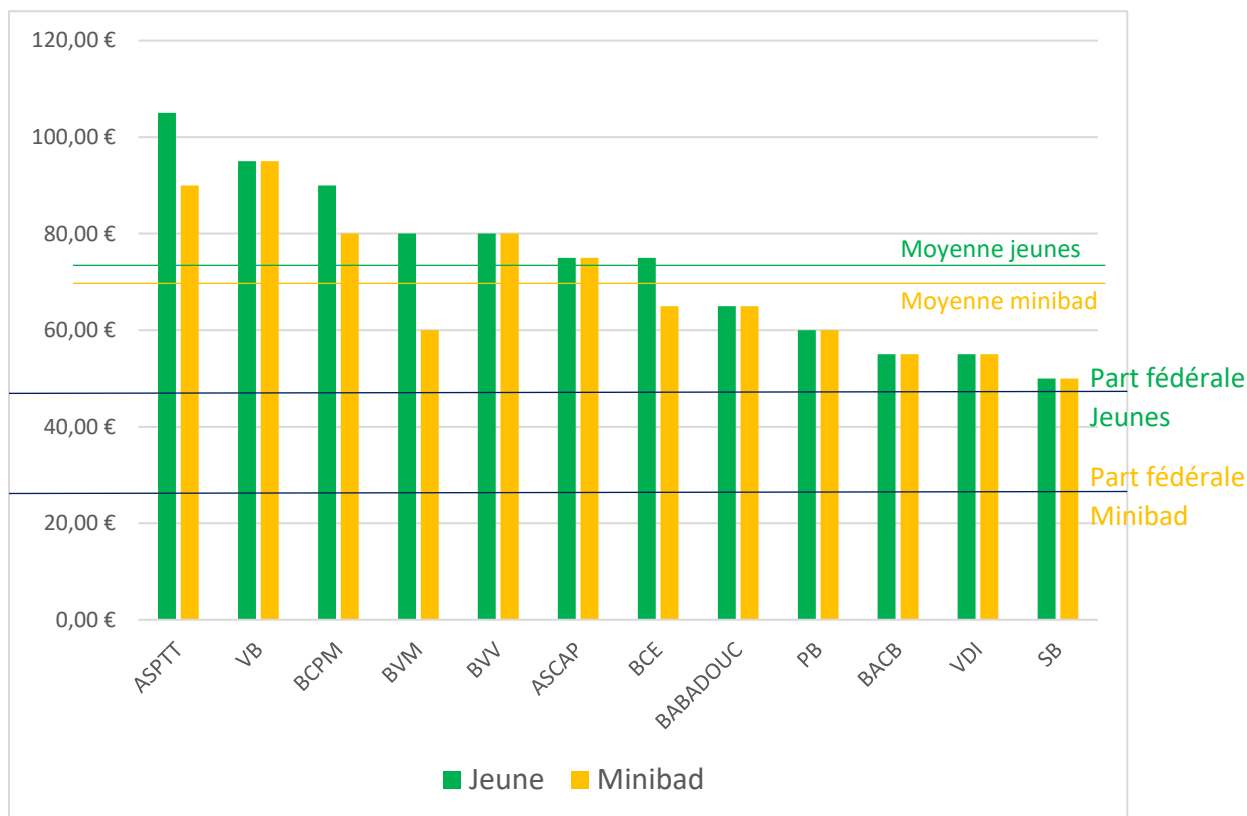
1.11.1. Le coût de la cotisation adulte dans chaque club



Un total de 50.02 € de la cotisation qui est reversé aux instances fédérales. Le club qui a une cotisation de 100 € pour une licence adulte ne percevra donc que la moitié de cette somme pour son budget.



1.11.2. Le coût de la cotisation jeune et minibad dans chaque club



Le coût de la licence compte la part fédérale répartie comme tel :

Instance	Licence Jeune	Licence Minibad (-9 ans)
FFBaD	28.92 €	15.35 €
Ligue (LBFCBAD)	10.60 €	4.65 €
CODEP 25	4.50 €	2.25 €
TOTAL	44.02 €	22.25 €

Soit un total de 44.02 € de la cotisation de licence jeune qui est reversé aux instances fédérales, et 22.25 € pour la cotisation de licence minibad.



2 - Analyse externe

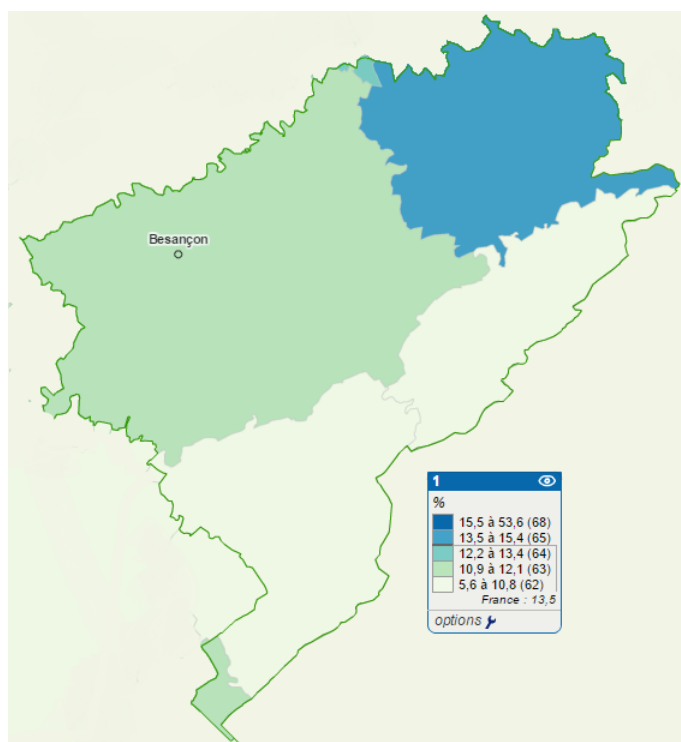
2.1. Nombre d'habitants et taux de pénétration

En 2016, le Doubs compte 537 753 habitants. Pour se rapprocher au plus près de la population Badminton, nous abaissons ce chiffre à 405 852 habitants (203 372 hommes pour 202 480 femmes - *Source : Insee - janvier 2016*) représentant le nombre d'habitants qui ont entre 5 et 65 ans (tranche de population typique du joueur de badminton). On compte donc environ 40 licenciés en badminton pour 10 000 habitants, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale qui est environ à 37 licenciés pour 10 000 habitants. En termes de licenciés à la Fédération Française de Badminton, le Doubs et le 34^{ème} département qui a le meilleur taux de pénétration en France. (*Source : Statistiques de la FFBad - H. Bussolino*)

2.2. Analyse socio-économique des habitants

2.2.1. Taux de chômage des 15-64 ans

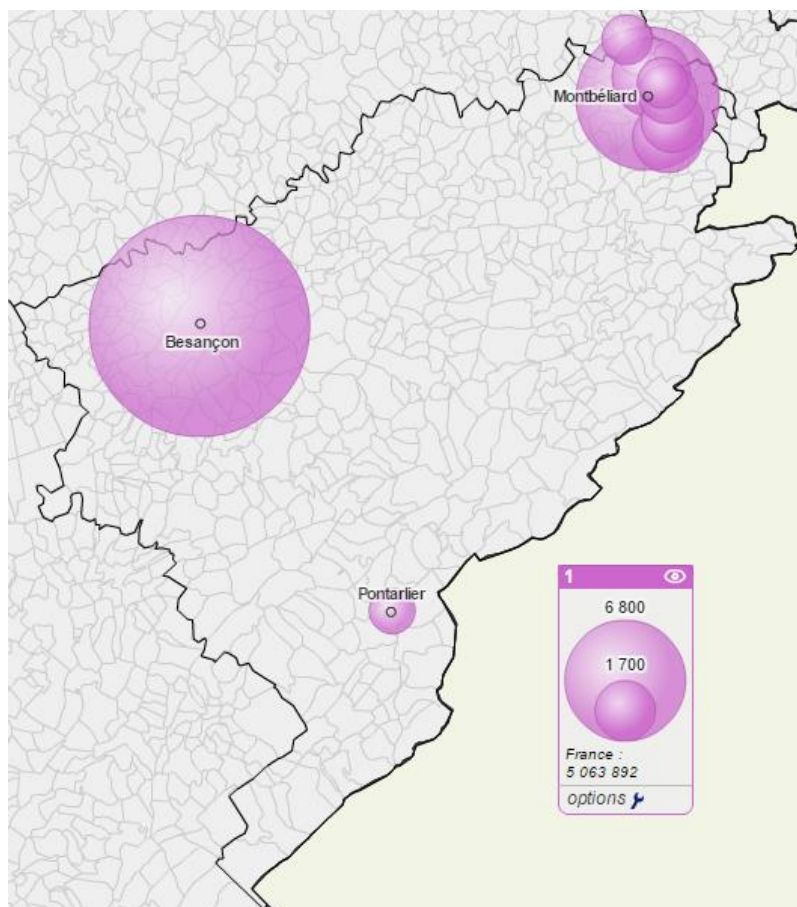
(Source : Observatoire des territoires - 2013)



Le taux de chômage dans le Doubs est disparate : de 8 à 8.5 % sur la frontière franco-suisse, 11.4 % dans le secteur nord-ouest (Grand Besançon + plateaux), 15.1 % dans le secteur nord-est (Pays de Montbéliard et Agglomération + alentours).

Cet élément est peut-être une des raisons qui explique la stagnation du nombre de licenciés sur le secteur nord-est.

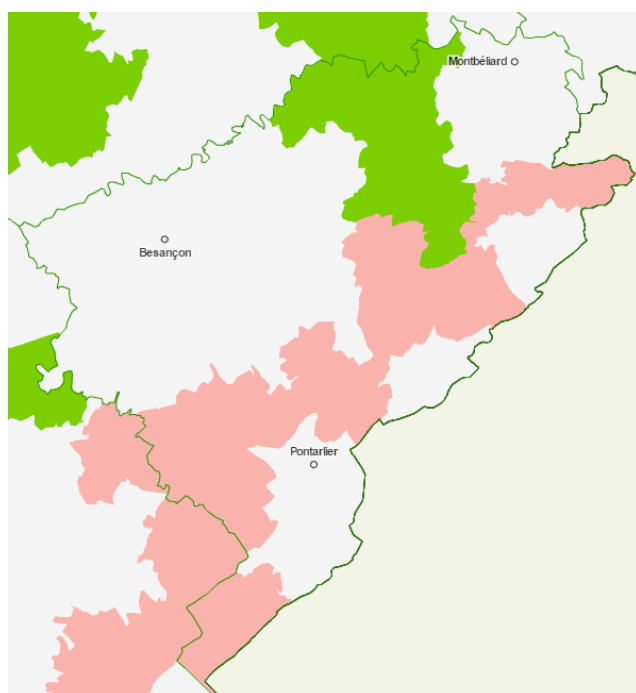
2.2.2. Population municipale résidant en QPV



Dans le Doubs, on compte deux pôles importants dans la répartition de population résidant en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) : Grand Besançon et Pays de Montbéliard.

Les clubs citoyens doivent intégrer ces données dans leur projet de développement, à savoir l'accueil et l'accessibilité de ces populations au sein de ses créneaux.

2.2.3. Cartographie des ZRR (Zones de Revitalisation Rurale) dans le Doubs



Vert : Zones de Revitalisation Rurales (ZRR)
Rose : Secteurs classés ZRR jusqu'en juillet 2017, désormais classés « Montagne » continuant de bénéficier du classement

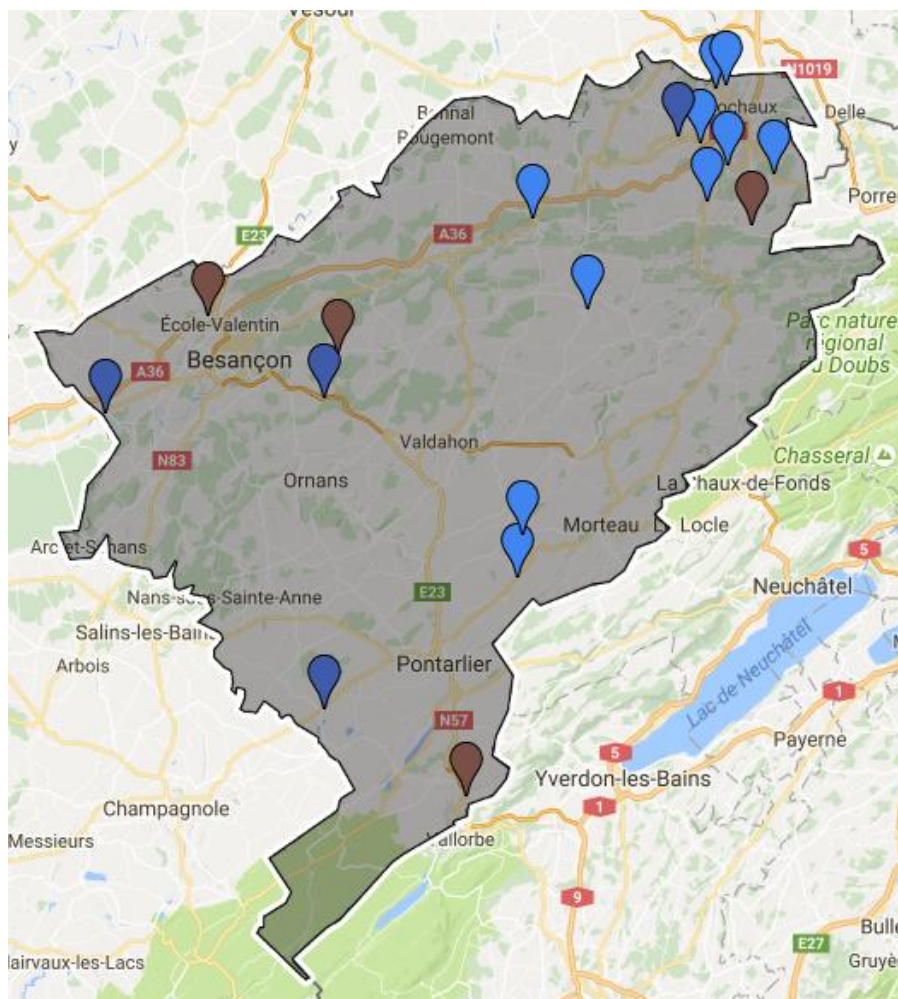
Le Doubs comporte plusieurs zones rurales où la densité de population est amoindrie, ce qui rend davantage compliquée la création de clubs puisqu'elle nécessite d'avoir des personnes ressources pour diriger ces clubs et pour les « remplir ». Aussi, l'équipement dans ces zones reste



pauvre : gymnases vétustes ou vieillissants (voir plus bas), obligation de prendre la voiture pour se rendre au gymnase...etc.

Ceci étant, des actions de promotion de l'activité dans ces zones rurales sont des missions de service public auxquelles toute instance fédérale se doit de répondre, d'autant plus que ces actions peuvent être sources de subventions (CF. Campagne CNDS 2017).

2.3. Cartographie des gymnases exploitables/inexploitables



Bleu foncé : gymnases trop occupés (manque de créneaux libres pour création d'une nouvelle activité)

Bleu ciel : gymnases potentiellement exploitables (mais pas toujours équipés ou avec un revêtement de qualité)

Marron : gymnases inexploitable

Le territoire du Doubs comporte beaucoup de gymnases, mais bon nombre d'entre eux sont inexploitable pour leurs caractéristiques physiques (plafond trop bas, espace insuffisant...) ou pour des raisons d'occupation (certaines communes stipulent qu'aucun créneau n'est disponible pour accueillir une nouvelle activité).



Ceci dit, plusieurs gymnases restent inexploités pour diverses raisons : manque de personnes ressources (= bénévoles/dirigeants) pour créer un club et en assurer la continuité, sol non tracé en badminton, pas de poteaux/filets pour pratiquer, peu de demande pour cette activité...etc.

2.4. Nombre de licenciés autres comités départementaux 2015-2016 :

Il nous paraît important de comparer le nombre de pratiquants licenciés entre l'activité Badminton (1777 licenciés en mai 2017) et d'autres disciplines pratiquées dans le Doubs. En voici quelques-unes :

Football : 14229 licenciés (source : FFF)

Judo : 4904 licenciés (source : FFJ)

Sport pour tous : environ 2700 licenciés (source : Comité Départemental Sport pour Tous)

Basket : 1757 licenciés (source : FFBB)

Karaté : environ 1650 licenciés (source : FFK)

Handisport : environ 290 licenciés (source : Comité Départemental Handisport)

Tennis de table : *en attente de données*

Tennis : *en attente de données*

Handball : *en attente de données*

La pratique de notre sport dépend des équipements sportifs municipaux, ceux-ci étant occupés par bon nombre d'associations sportives : handball, basketball, gymnastique... mais aussi par d'autres activités qui se jouent traditionnellement en extérieur comme le football, ou encore le tennis qui parfois monopolise un gymnase entier pour 2 à 4 personnes seulement, alors le badminton peut accueillir une trentaine de pratiquants !



2.5. L'offre privée

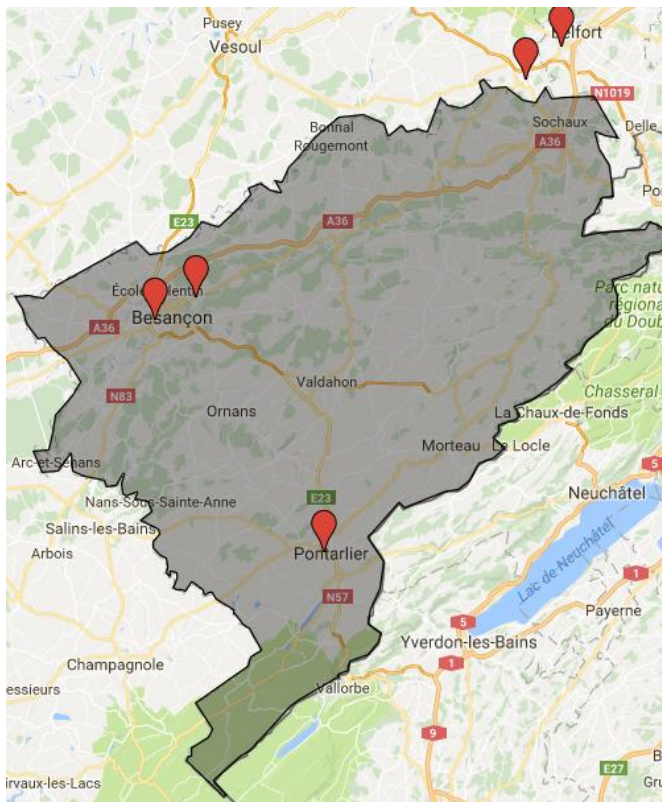
Dans le Doubs on compte 3 salles privées qui proposent l'activité Badminton :

- 2 salles à Besançon
- 1 salle à Pontarlier

On compte également 2 salles limitrophes (secteur Belfort Héricourt) qui proposent également cette activité.

Ces salles ne sont pas exploitées par des clubs ou associations dans leur cadre respectif. Elles ne s'adressent qu'à la pratique de particuliers mais organise

parfois des tournois, le plus souvent en soirée. Voici les caractéristiques de ces salles privées :



- **le Komplex** à Pontarlier : complexe squash/foot/badminton/bowling

Produits/services :

- Location de terrain
- 4 terrains.
- Tarifs : 11 à 14€/heure (en fonction de période haute/creuse)
- Organise des compétitions et animations en badminton pour tous publics.

- **TGB** à Besançon : structure de l'instance régionale de la FF Tennis

Produits/services :

- Location de terrain
- 5 terrains (4 terrains tracés sur un terrain de tennis + 1 terrain spécifique)
- Tarifs :

1 séance 1h : 12 €/h.

Licence annuelle : 200 €



Licence étudiant : 130 €

10 séances : 50 €

- N'organise pas de compétitions/animations en badminton.

- **Play Arena** à Besançon : complexe Foot/Badminton

Ouverture récente janvier 2017.

Produits/services :

- Location de terrains

- 5 terrains

- Tarifs :

- 6€/h et par personne en simple (soit 12 €/h)

- 5€/h et par personne en double (soit 20€/h)

- 4€/h et par personne (étudiant/avant 17h)

Au regard des tarifs appliqués par ces salles et de leur fréquentation, on peut affirmer que le coût de l'adhésion à un club affilié FFBaD reste très abordable, même s'il est difficile de rivaliser face à des associations non-affiliées qui proposent des tarifs très bas (15 à 20€/saison).

2.6. Les partenaires

2.6.1. Partenaires privés

A ce jour, le CODEP 25 n'a pas de partenaires privés, ni mené de campagne de sponsoring/mécénat.

2.6.2. Partenaires institutionnels

- CNDS => Subventions pour l'emploi (dégressive : 12000, 10000, 7500 € puis 5000 €)

- Conseil Régional => Subvention pour l'emploi (8000 €/an)

- FFBAD / Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Badminton : contractualisation



3 Conclusions

Forces	Faiblesses
<p>Maillage territorial de plus en plus étendu Croissance du nombre de licenciés Volonté de la part des clubs à se structurer : => club avenir à Morteau => emploi CNDS à BABADOUC => projet d'emploi BCPM => projet de Service Civique BVV RDJ + Plateaux minibad attractifs Catégorie seniors : => Interclub Départemental attractif => Féminisation</p>	<p>Structuration des écoles de jeunes : => Maillage territorial => Nombre de jeunes licenciés faible (surtout benjamin/minime) => Nombre de jeunes compétiteurs faible => Dispositif PASSBAD peu exploité => Professionnalisation sous-développée Structuration de l'équipe dirigeante au sein du CODEP Stagnation du nombre de licenciés sur PMA Multiplicité des missions du salarié</p>
Opportunités	Menaces
<p>Intérêt croissant des clubs pour un encadrement professionnel L'arrivée de nouveaux professionnels (Option STAPS sup. diplôme) Conventions USEP et formation d'enseignants Plusieurs associations susceptibles de s'affilier Actions CNDS : Sport-santé + actions en ZRR Campagne de sponsoring/mécénat</p>	<p>Clubs non-affiliés sur secteur Grand Besançon Coût de l'affiliation = frein pour les associations non affiliées Gymnases non ou difficilement exploitables => Sur-fréquentation des créneaux => Prédominance des autres disciplines Diminution possible des subventions Géographie du territoire</p>



II. Présentation du projet de développement

1. Les grands axes et objectifs du projet

Les données extraites de l'analyse interne et externe du CODEP 25 ont permis de définir quatre grands axes du projet, qui ont été validés lors du Conseil d'Administration du mardi 11 avril. Lors de cette réunion, les élus ont été soumis à un vote par bulletin, où ils devaient définir des priorités dans chacun de ces axes. Dans chacun de ces axes sont définis des objectifs généraux dont les priorités ont aussi été votées par les élus. Pour chacun de ces objectifs généraux, des objectifs intermédiaires et opérationnels, ainsi que des actions concrètes - nouvelles pour certaines, s'inscrivant dans la continuité pour d'autres - sont définies dans l'arbre à projet (Cf. Annexe). Les pages suivantes présentent la globalité du projet : les quatre thèmes, les objectifs généraux et la déclinaison en objectifs intermédiaires.



1. La jeunesse au cœur du projet

1.1 Augmenter le nombre de jeunes compétiteurs	- Faciliter l'accès à la compétition par des compétitions de proximité
	- Encourager à la compétition dès le plus jeune âge
	- Communiquer sur les compétitions du territoire
	- Accompagner le jeune joueur sur les compétitions
	- Dé-diaboliser la notion de « compétition »
	- Proposer des stages de masse
1.2 Attirer de nouveaux jeunes pratiquants	- Développer l'activité Badminton au sein des écoles primaires
	- Former les enseignants de l'élémentaire et du primaire
	- Encourager les clubs vers des partenariats scolaires
1.3 Structurer nos écoles de jeunes et permettre l'accès au Haut Niveau	- Faire du Dispositif Jeunes un outil indispensable à la formation du jeune joueur
	- Encourager la mise en place de créneaux spécifiques
	- Accompagner les clubs vers la labellisation EFB
	- Fidéliser le jeune joueur
	- Former les encadrants
	- Créer des écoles de jeunes
1.4 Développer un dispositif de performance à destination des meilleurs jeunes	- Détecter et identifier des jeunes talents
	- Organiser des regroupements pour les meilleurs jeunes
	- Créer un schéma d'entraînement départemental
1.4 Développer un dispositif de performance à destination des meilleurs jeunes	- Accompagner les meilleurs Cadets-Juniors



2. Structuration et autonomie des clubs

2.1 Former, guider et conseiller les dirigeants	- Répondre aux problématiques clubs
	- Assurer une cohérence avec le projet fédéral
	- Encourager le développement du club
2.2 Former les encadrants bénévoles	- Former les encadrants au sein de leur club (formations continues)
	- Permettre une offre de formation fédérale à destination des bénévoles clubs
2.3 Accompagner les clubs nouvellement affiliés	- Encadrer des séances découvertes dans les clubs nouvellement affiliés
	- Encourager la formation de bénévoles encadrants
2.4 Professionaliser l'encadrement	- Favoriser la professionnalisation dans les clubs
	- Accompagner les projets d'emploi clubs
	- Assurer la pérennisation des emplois clubs



3. Structuration politique et pérennisation de l'emploi au CODEP

3.1 Maintenir les sources de financement interne	- Mettre en place des stages avec participation financière
	- Encadrer des séances au sein des clubs FFBaD
3.2 Trouver des sources de financement externe	- Rechercher et organiser des prestations de service pour des institutions extérieures
	- Rechercher des partenaires privés
	- Assurer la rédaction des dossiers de subvention
3.3 Structurer l'équipe dirigeante et les commissions du CODEP 25	- Créer de véritables commissions dirigeantes
	- Valoriser le travail des dirigeants et les rendre acteurs



4. Développement des pratiques et politique publique

4.1 Augmenter le nombre de clubs affiliés	- Affilier les associations non-affiliées
	- Proposer un nouveau "pack affiliation"
	- Créer des clubs et sections de clubs existants
4.2 Promouvoir et assurer une offre compétitive de qualité	- Fidéliser par la compétition et nouvelles formes de rencontre
	- Augmenter le nombre de compétitrices
4.3 Développer le Sport Santé et le Sport pour Tous	- Ouvrir la pratique aux publics Seniors et ceux en situation de handicap
	- Développer la féminisation
	- Sensibiliser à une pratique saine de l'activité
4.4 Permettre la pratique en ZRR et QPV	- Créer des sections ou clubs en ZRR
	- Créer des écoles de jeunes en ZRR
	- Augmenter le nombre de licenciés dans les clubs proches des QPV



2. Plan d'actions